

Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
DREES

SÉRIE
STATISTIQUES

**DOCUMENT
DE
TRAVAIL**

Enquête auprès des bénéficiaires
de la CMU (novembre 2000)
Principaux résultats

Bénédicte BOISGUERIN

n° 41 – septembre 2002

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DU TRAVAIL ET DE LA SOLIDARITÉ
MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA FAMILLE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

BIBLIOGRAPHIE.....	11
I. CARACTÉRISTIQUES SOCIO DÉMOGRAPHIQUES DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU	13
A. CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES DE BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU	17
B. CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU.....	23
II. MODALITÉS D'ACCÈS À LA CMU ET CONSTITUTION DU DOSSIER.....	27
III. ACCÈS AUX SOINS, RENONCEMENT À DES SOINS POUR RAISONS FINANCIÈRES AVANT DE BÉNÉFICIER DE LA CMU, ET SOINS COMMENCÉS DEPUIS	33
A. RECOURS AUX SOINS	36
B. RENONCEMENT AUX SOINS AVANT DE BÉNÉFICIER DE LA CMU, COMMENCEMENT DE SOINS, INTENTION DE COMMENCER DES SOINS	40
1. RENONCEMENT AUX SOINS DES MÉNAGES	40
2. COMMENCEMENT DES SOINS DES MÉNAGES.....	44
3. INTENTION DE COMMENCER DES SOINS DES MÉNAGES	48
4. RENONCEMENT AUX SOINS DES INDIVIDUS	52
5. COMMENCEMENT DES SOINS DES INDIVIDUS.....	55
6. INTENTION DE COMMENCER DES SOINS DES INDIVIDUS.....	58
IV. OPINIONS SUR LA CMU ET RELATIONS AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ.....	61

Ce document présente les principaux résultats d'une enquête réalisée par la DREES auprès d'un échantillon de 3000 ménages de bénéficiaires de la couverture maladie universelle (CMU, voir encadré 1) complémentaire en novembre 2000. Elle constitue une des composantes du dispositif d'évaluation de la CMU (encadré 2 dispositif d'évaluation).

L'enquête porte principalement sur quatre thèmes :

- les caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe, statut professionnel, revenus perçus au cours du mois) des personnes du ménage ;
- les modalités d'accès à la CMU et notamment la constitution du dossier ;
- l'accès aux soins, renoncement à des soins pour raisons financières avant de bénéficier de la CMU, et soins commencés depuis ;
- l'opinion sur la CMU et les relations avec les professionnels de santé.

Encadré 1 La couverture maladie universelle

Instaurée par la loi du 27 juillet 1999 portant création d'une couverture maladie universelle, la CMU est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2000.

Ce dispositif comporte deux volets, la CMU de base et la CMU complémentaire.

L'affiliation à l'assurance maladie sur critère de résidence ou CMU de base

La CMU de base permet d'affilier automatiquement au régime général de l'assurance maladie sur critère de résidence, toute personne résidant en France de façon stable et régulière, si elle n'a pas de droits ouverts à un autre titre à un régime d'assurance maladie (à titre professionnel, d'allocataire ou d'ayant droit d'un assuré).

L'ouverture des droits est conditionnée par le dépôt d'une demande auprès de la caisse d'assurance maladie (caisse de sécurité sociale). Les personnes dont le revenu fiscal annuel est supérieur à 6 505 € [42 670 F] doivent acquitter une cotisation annuelle de 8% sur le montant des revenus supérieur à ce seuil. Les personnes dont le revenu fiscal se situe au-dessous du seuil, les bénéficiaires du RMI et les bénéficiaires de la CMU complémentaire sont exemptés de cotisations.

La CMU complémentaire

La CMU complémentaire permet de fournir une couverture complémentaire gratuite à toute personne résidant en France de manière stable et régulière sous condition de ressource fixée par décret. Elle remplace l'aide médicale dispensée par les conseils généraux dans le cadre de l'aide sociale décentralisée. Les personnes qui bénéficiaient en 1999 de l'aide médicale y compris les titulaires du RMI ont été transférées automatiquement à la CMU complémentaire au 1^{er} janvier 2000.

La CMU complémentaire permet la prise en charge avec dispense d'avance de frais du ticket modérateur, du forfait journalier et des frais supplémentaires concernant les prothèses dentaires, l'orthopédie dento-faciale et certains dispositifs médicaux à usage individuel (lunettes, audio-prothèses...). Le demandeur choisit si les prestations seront gérées par une caisse d'assurance maladie ou un organisme complémentaire (mutuelle, société d'assurance ou institution de prévoyance) ayant indiqué vouloir assurer cette gestion.

L'ouverture des droits est conditionnée par le dépôt d'une demande auprès d'une caisse d'assurance maladie. Le plafond de ressources concerne les ressources des douze derniers mois précédant la demande et varie selon la composition du foyer. Il est majoré de 50% pour la deuxième personne de 30% pour les troisièmes et quatrièmes personnes, et de 40% à partir de la cinquième personne. Le foyer CMU se compose du demandeur, de son conjoint et des enfants de moins de 25 ans sous certaines conditions.

Le plafond de ressources, fixé à 534 € [3 500 F] mensuels pour une personne seule au 1^{er} janvier 2000 puis à 549 € [3 600 F] mensuels en novembre 2000, est en 2002 de 562 € [3 686 F] mensuels.

Les droits à la CMU complémentaire sont ouverts pour un an. Cette durée concerne les bénéficiaires affiliés après le 1^{er} janvier 2000. En effet pour les anciens bénéficiaires de l'aide médicale, transférés à la CMU complémentaire, les droits ont été prolongés jusqu'au 30 juin 2001. A cette date ils devaient présenter un dossier de renouvellement et leurs ressources ont été examinées selon une procédure particulière :

- si les ressources étaient inférieures au seuil requis pour bénéficier de la CMU (549 € [3 600 F] mensuels pour une personne seule, majoré selon la composition du foyer) leurs droits ont été prolongés pour un an, soit jusqu'au 30 juin 2002 ;
- si les ressources se situaient entre 549 € [3 600 F] et 610 € [4 000 F] mensuels pour une personne seule, majoré selon la composition du foyer, leurs droits ont été prolongés jusqu'au 31 décembre 2001 ;
- si les ressources étaient supérieures à 610 € [4 000 F] mensuels, ils sortaient du dispositif.

Cette procédure a également été appliquée aux nouveaux bénéficiaires affiliés entre le mois de juin 2000 et le mois de septembre 2000 et dont les droits arrivaient à échéance entre le mois de juin 2001 et le mois de septembre 2001.

Encadré 2 Dispositif d'évaluation de la CMU

Ce dispositif comporte plusieurs éléments :

Des éléments de bilan préalable de l'aide médicale générale, essentiellement basés sur deux enquêtes menées par la DREES auprès des conseils généraux sur les deux années précédant la mise en place de la CMU. Ces enquêtes permettent de faire un bilan des bénéficiaires et des dépenses engagées, jusqu'au niveau départemental.

Un suivi quantitatif de montée en charge du dispositif. Portant sur les bénéficiaires de la CMU de base et complémentaire ainsi que sur les dépenses concernant les prestations servies par les trois grandes caisses d'assurance maladie au titre de la CMU complémentaire (CNAMTS, CANAM et CCMSA).

Une étude qualitative sur la mise en place du dispositif et les réactions des acteurs institutionnels et professionnels impliqués dans la mise en place de la CMU (caisses, associations, conseils généraux, CCAS, médecins,...). Confiée à trois équipes de sociologues, elle portait sur six sites d'observation au total. Elle devait analyser l'accès au dispositif (information et accueil des populations, traitement des dossiers, gestion des prestations, orientation dans le système d'assurance maladie et de soins), mais aussi de repérer et d'analyser les réactions de ces différents acteurs ainsi que les modifications induites par la mise en place de la CMU dans leurs rôles respectifs.

Un suivi des comportements et des consommations des bénéficiaires. Ce suivi est réalisé à partir :

- De l'échantillon permanent des assurés sociaux (EPAS) des caisses, qui permet d'avoir une description démographique des consommateurs de soins et de les comparer avec le reste des assurés. Il permet également de comparer la consommation des bénéficiaires de la CMU à leur consommation antérieure.
- De l'enquête sur la santé et la protection sociale (SPS) du CREDES. Cette enquête biennale est réalisée sur un sous-échantillon d'assurés sociaux issus de l'EPAS (20000 adresses au total). Les informations collectées portent sur l'état de santé, les consommations médicales récentes, en relation avec les caractéristiques socio-économiques des assurés. Réalisée en deux vagues au printemps et à l'automne 2000, cette enquête a permis d'observer la mise en place de la CMU et les opinions de l'ensemble des assurés sociaux sur le dispositif. Des questions supplémentaires ont été ajoutées à l'enquête sur les revenus détaillés (pour mieux cerner les éligibles et les populations juste au-dessus du seuil), sur la perception de la CMU, sur l'accès aux soins et quelques pratiques de consommation. Les résultats des deux vagues appariées avec l'EPAS permettront d'analyser les évolutions de profils de consommation des bénéficiaires de la cmu avant et après la mise en place du dispositif.

D'une enquête auprès de 3000 bénéficiaires de la CMU, lancée par la DREES à la fin 2000. Elle vise à établir une typologie des bénéficiaires, d'analyser leur accès au dispositif et leur couverture antérieure, de mesurer leur perception des modifications apportées par la CMU dans l'accès aux soins.

Encadré 3 Méthodologie de l'enquête

Définition des populations

Le plan de sondage a été effectué en tenant compte de plusieurs critères de stratification

- Le type de bénéficiaire

La couverture maladie universelle, avec son volet « couverture de base » et « couverture complémentaire » concerne 3 types de population :

type 1 les bénéficiaires de la CMU de base et de la CMU complémentaire (estimés à 20 % de l'effectif total) ;

type 2 les bénéficiaires de la CMU de base seulement (estimés à 4 % de l'effectif total) ;

type 3 les bénéficiaires de la CMU complémentaire seulement (estimés à 76 % de l'effectif total) ;

L'enquête a été réalisée auprès des populations de type 1 et 3.

- le régime d'assurance maladie (régime général, régime des professions indépendantes, régime agricole)
- la qualité d'ancien bénéficiaire de l'aide médicale (oui/non)
- l'option de gestion de la CMU complémentaire organisme de base ou organisme complémentaire

Au total 12 strates ont été distinguées.

Champ géographique

L'enquête a été effectuée dans 14 départements métropolitains déterminés en tenant compte de la proportion de population couverte par le RMI, de la part du régime agricole dans l'ensemble de la population, de la part de la population vivant dans une commune urbaine. Ces critères ne sont pas indépendants, et pour le tirage c'est le premier d'entre eux qui a été privilégié. Quatre classes ont été définies en fonction de ce critère.

Ainsi 7 départements parmi les 25 départements appartenant à la classe dont la part de la population couverte par le RMI est la plus forte ont été tirés au hasard

- Dans la deuxième classe, 4 départements (sur 23) ont été choisis.

- Dans la troisième classe, 2 départements (sur 23).

Enfin, dans la dernière classe un seul département a été choisi.

Il a été vérifié à posteriori que l'échantillon comprenait 2 départements où le régime agricole est le plus présent.

Base de sondage

La base de sondage était constituée par les fichiers d'assurés sociaux des 3 régimes d'assurance maladie (régime général, régime agricole et régime des professions indépendantes), bénéficiaires de la CMU complémentaire au 30 juin 2000.

Modalités d'enquête

L'enquête s'est déroulée de fin novembre 2000 à fin janvier 2001. Les questions ont été posées en face à face à une seule personne, répondant pour l'ensemble du ménage. La saisie des questionnaires a été effectuée en même temps que l'entretien en face à face (collecte assistée par micro ordinateur portable : méthode CAPI).

Bilan de collecte

NPAI	17%
absent de longue durée	2%
absent lors du passage	10%
impossible à réaliser	3%
hors champ	2%
refus	4%
réalisés	62%
	100%

Le nombre de refus est un nombre de refus déclarés. Une partie des absents correspond sans doute à des refus non déclarés. Le taux de refus est sans doute situé entre 5 et 10 % plutôt que 4 %.

Les données de l'enquête ont été redressées en utilisant les données exhaustives des caisses d'assurance maladie.

Données de cadrage

La couverture maladie universelle (CMU) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2000. Au cours de l'année 2000, l'effectif de bénéficiaires a progressé de 10 % pour la CMU de base et de 33 % pour la CMU complémentaire.

Au 30 juin 2000, le nombre de bénéficiaires de la CMU complémentaire s'élevait pour la France métropolitaine à 3,9 millions de personnes, dont 72 % provenait du transfert d'anciens bénéficiaires de l'aide médicale départementale. 94% des bénéficiaires dépendaient du régime général pour leur couverture de base, peu d'entre eux relevant du régime agricole (4 %) ou du régime des professions indépendantes (3 %). Au 30 juin 2000, la CMU complémentaire était gérée dans la quasi-totalité des cas par l'organisme de base (96%) c'est à dire la caisse d'assurance maladie qui gère également la protection de base, tandis que la part des bénéficiaires dont les prestations étaient gérées par un organisme complémentaire (mutuelle, société d'assurance ou institution de prévoyance) était marginale. Ce faible recours aux organismes complémentaires à cette date s'explique par le transfert automatique des anciens bénéficiaires de l'aide médicale avec une gestion par la caisse d'assurance maladie. Pour ces derniers, le choix de l'organisme gestionnaire a été proposé ultérieurement lors de l'examen des ressources pour le renouvellement de leurs droits, examen qui n'a eu lieu qu'à partir du 30 juin 2001.

La progression des effectifs de bénéficiaires de la CMU complémentaire s'est poursuivie jusqu'au 30 juin 2001, atteignant 4,6 millions à cette date, suivie par une forte diminution entre juin et septembre 2001 et par une stabilisation entre septembre 2001 et juin 2002, autour de 4 millions. Cette évolution est due à la variation des flux de sortie du dispositif sur cette période. En effet, pour l'année 2000, l'augmentation du nombre de bénéficiaires a résulté de l'importance des entrées dans le dispositif. Les droits étant ouverts pour un an, le nombre de sorties a été négligeable. A partir de 2001 en revanche le nombre de sorties du dispositif est plus important. Les sorties du premier semestre 2001 concernent une partie des nouveaux bénéficiaires affiliés au cours du premier semestre 2000, dont les droits arrivés à échéance n'ont pas été renouvelés. La diminution sensible observée entre le 30 juin 2001 et le 30 septembre 2002 provient de la sortie du dispositif d'une partie des anciens bénéficiaires de l'aide médicale, dont les droits prolongés jusqu'à cette date n'ont pas été renouvelés. La stabilisation des effectifs à partir de septembre 2001 résulte d'un équilibre entre les flux d'entrant et les flux de sortants du dispositif.

Bibliographie

- Isabelle GIRARD-LE GALLO, « Evolution des dépenses de soins de ville entre 1999 et 2001 des premiers bénéficiaires de la couverture maladie universelle » Point stat n°36 août 2002, CNAMTS –DSE.
- Isabelle GIRARD-LE GALLO, « La consommation médicale des bénéficiaires de la CMU en 2000 » Point stat n°35 août 2002, CNAMTS –DSE.
- Bénédicte BOISGUERIN, « La CMU au 31 mars 2002 » Etudes et résultats n°179, juillet 2002.
- Bénédicte BOISGUERIN, Claude GISSOT, « L'accès aux soins des bénéficiaires de la CMU » Etudes et résultats n°152, janvier 2002.
- Synthèse des rapports de Daniel SZEFTTEL, Annie MAGUER, Françoise VOLPONI et Jacques SORIA, par Bénédicte BOISGUERIN, Martine BURDILLAT et Claude GISSOT, « La mise en place de la CMU » Etudes et résultats n°151, janvier 2002.
- Laurence AVRAY, Sylvie DUMESNIL, Philippe LE FUR, « Santé, soins et protection sociale en 2000 » Questions d'économie de la santé n°46, décembre 2001, CREDES.
- Bénédicte BOISGUERIN, Christine BONNARDEL, Claude GISSOT et Marie RUAULT « L'aide médicale départementale : bilan 1996-1999 » Etudes et résultats n°126, juillet 2001
- Bénédicte BOISGUERIN, Claude GISSOT, Laurence AVRAY, Michel GRIGNON, « Les opinions sur la couverture maladie universelle et ses bénéficiaires au premier trimestre 2000 » Etudes et résultats n°123, juillet 2001
- Jean Philippe PERRET, Laurence de ROQUEFEUIL, « Un an de couverture maladie universelle (dénombrements des bénéficiaires et structure des dépenses) » Point Stat n°32, avril 2001, CNAMTS –DSE
- Isabelle GIRARD, Jocelyne MERLIERE, « La consommation des soins de ville des bénéficiaires de la CMU au terme d'une année de remboursement Point Stat n°31, mars 2001, CNAMTS –DSE.

I. Caractéristiques socio démographiques des bénéficiaires de la CMU

Les bénéficiaires de la CMU peuvent être comparés d'une part à la population française dans son ensemble, et d'autre part à une population cible regroupant les personnes appartenant à des foyers dont les revenus étaient à la date de l'enquête, inférieurs au plafond de 3 500 F par mois et par unité de consommation. Cette population cible est approchée à partir de l'enquête sur les revenus fiscaux de l'INSEE avec une échelle d'équivalence toutefois différente de celle utilisée pour l'attribution de la CMU. A la date de l'enquête les bénéficiaires de la CMU comptaient pour 70% environ d'anciens bénéficiaires de l'aide médicale départementale et 30% de nouveaux bénéficiaires.

Une population jeune, avec beaucoup de chômeurs et peu de différences entre nouveaux bénéficiaires et anciens bénéficiaires de l'AMD.

Il s'agit d'une population jeune et en majorité féminine, comptant peu d'actifs occupés et beaucoup de chômeurs, et avec une forte prédominance des milieux ouvriers et employés. A la date de l'enquête, il existait peu de différences entre les nouveaux bénéficiaires de la CMU qui représentaient environ 30% de l'effectif et les anciens bénéficiaires de l'aide médicale. Les différences sont ainsi faibles en ce qui concerne des caractéristiques comme le sexe, l'âge ou le statut d'emploi. En revanche, les nouveaux bénéficiaires appartenaient moins souvent à une famille monoparentale (20%/25%) et un peu plus souvent à un couple avec enfants (52%/49%). Ils dépendaient aussi plus souvent d'un ménage dont la personne de référence est active occupée (30%/26%) ou retraitée (8%/5%), et moins souvent à un ménage dont la personne de référence est chômeuse (38%/42%) ou inactive (24%/26%).

Une population jeune et féminine

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans la population des bénéficiaires de la CMU. Avec 55 % de l'effectif, leur représentation est plus élevée que dans la population totale (51 %) et que dans la population cible où les femmes représentent 53 % de l'effectif.

Cette sur-représentation des femmes est liée en partie au poids des familles monoparentales, le plus souvent organisées autour de mères, parmi les ménages pauvres et concernés par le dispositif. 35 % des bénéficiaires de la CMU vivent en effet dans un ménage dont la personne de référence est une femme.

Les bénéficiaires de la CMU apparaissent nettement plus jeunes que l'ensemble de la population. 39 % ont moins de 20 ans contre 28 % dans la population générale, 6 % ont 60 ans ou plus (contre 19 %). Le minimum vieillesse versé aux personnes âgées démunies se situe en effet au-dessus du seuil de la CMU.

La proportion importante de jeunes est liée à la structure des ménages de bénéficiaires de la CMU, qui comportent davantage de familles monoparentales et autant de couples avec enfants que la population totale (respectivement, 21 % et 29 % contre 6 % et 30 %). Cependant la part des moins de 20 ans parmi les bénéficiaires de la CMU est légèrement inférieure à celle observée dans la population cible (44 %), tandis que la part des 40-59 ans y est un peu plus élevée 24 %/20 %).

Comportant peu d'actifs occupés même parmi les personnes d'âge actif

Compte tenu de sa jeunesse, la population des bénéficiaires de la CMU comporte une part importante de scolarisés (39 %) et peu de retraités 3 %.

Parmi les bénéficiaires d'âge actif (âgés de 20 à 59 ans), les chômeurs sont plus nombreux que les actifs occupés (40 % contre 25 %), les personnes au foyer représentent 16 % de l'effectif et les autres inactifs 15 %. Cette répartition diffère de celle de la population cible qui comporte plus d'actifs occupés (33 %), plus d'étudiants (14 %), moins de chômeurs (28 %/40 %) et moins d'autres inactifs (7 %/15 %). La proportion plus élevée d'étudiants dans la population cible peut être liée à des problèmes de mesure, les étudiants dans l'enquête revenus fiscaux n'ayant pas forcément été rattachés au foyer fiscal de leurs parents.

Ainsi sur le total des ménages bénéficiaires, la personne de référence est un actif occupé dans seulement 26 % des cas, tandis que pour 39 % des ménages, la personne de référence est un chômeur, pour 25 % un inactif (personne au foyer ou autre inactif) et pour 10 % un retraité. A peine un cinquième des personnes seules et des personnes de référence de familles monoparentales sont actives occupées, elles sont plus souvent chômeuses (40 % des personnes seules) ou inactives (46 % des personnes de référence des familles monoparentales).

Chez les couples avec enfant(s), la personne de référence est plus souvent un actif occupé (35 % des cas), notamment chez les couples avec 3 enfants ou plus, dont 46 % des personnes de référence sont des actifs occupés. Si l'on tient compte également de l'emploi du conjoint, 45 % des couples avec enfant(s) comportent au moins un actif occupé (personne de référence et/ou conjoint), 38 % sont composés d'un couple de chômeurs ou chômeur inactif, 15 % d'un couple d'inactifs et 2 % d'un couple de retraités, retraité chômeur ou retraité inactif.

Chez les couples sans enfant, pour des raisons liées à l'âge, la personne de référence est retraitée dans 34 % des cas, chômeuse dans 33 % des cas, active occupée dans 20 % des cas et inactives dans 13 % des cas. 29 % des ces couples comportent au moins un actif occupé (personne de référence et/ou conjoint), 35 % sont composés d'un couple de retraités, retraité chômeur ou retraité inactif, 26 % d'un couple de chômeurs ou chômeur inactif, 10 % d'un couple d'inactifs.

Si l'on ne tient pas compte des personnes seules, 28 % des bénéficiaires de la CMU vivent dans un ménage dont la personne de référence est active occupée, 41 % dans un ménage dont la personne de référence est un chômeur, 26 % dans un ménage dont la personne de référence est inactive et 5 % dans un ménage dont la personne de référence est retraitée.

Les bénéficiaires de la CMU sont essentiellement issus des milieux ouvriers et employés

36 % des bénéficiaires de la CMU appartiennent à un ménage dont la personne de référence est un ouvrier et 27 % à un ménage dont la personne de référence est un employé. Compte tenu de la part importante de ménages dont la personne de référence est personne au foyer, autre inactif ou chômeur n'ayant jamais travaillé, 30 % des individus vivent dans un ménage dont la CS n'est pas définie. Cette répartition diffère de celle de la population cible qui comporte une part plus faible de personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence est un employé (16 %/27 %). Par ailleurs les personnes vivant dans un ménage d'agriculteur ou d'artisan commerçant représentent respectivement 7 % et 6 % de la population cible, et seulement 1 % et 4 % des bénéficiaires de la CMU. Cette faible

représentation avait été relevée dans la répartition des bénéficiaires de la CMU selon le régime de base. En effet pour la métropole en juin 2000, les bénéficiaires relevant du régime des professions indépendantes ne représentaient que 3 % de l'ensemble, et ceux relevant du régime agricole que 4 %. De plus parmi ces derniers, 20 % seulement des bénéficiaires relèvent d'un non salarié (agriculteur).

44 % des bénéficiaires de la CMU vivent dans un ménage dont au moins une personne était allocataire du RMI durant la période de l'enquête.

17 % des bénéficiaires appartiennent à un ménage, comportant à la fois des bénéficiaires et des non bénéficiaires. De fait un quart de l'ensemble des ménages est constitué de bénéficiaires et de non bénéficiaires et dans ces ménages, les non bénéficiaires représentent 50 % de l'effectif. Pour les couples sans enfants, près de la moitié des ménages comportent au moins une personne non bénéficiaire de la CMU, et dans ces ménages les non bénéficiaires représentent 60 % de l'effectif.

A. Caractéristiques des ménages de bénéficiaires de la CMU

Tableau I-1 Répartition des ménages selon le nombre de personnes

	1	2	3	4	5	6 et plus	total
CMU	27%	21%	17%	16%	10%	8%	100%
population cible	41%	16%	14%	12%	7%	11%	100%

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Enquête revenus fiscaux, INSEE-DGI 1997, microsimulation 1999-2000, modèle INES, calculs DREES

Tableau I-2 Répartition des ménages selon le nombre de bénéficiaires de la CMU

	1	2	3	4	5	6 et plus	total
CMU	40%	21%	12%	13%	8%	6%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau I-3 Répartition des ménages selon la composition

ménage composé uniquement de bénéficiaires de la CMU	ménage composé de bénéficiaires de la CMU et de non bénéficiaires
77%	23%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau I-4 Répartition des ménages selon le type de ménage

	personne seule	couple sans enfants	famille monoparentale	couples				autres	ensemble
				1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	ensemble		
ex AMD	27%	11%	22%	6%	10%	12%	28%	11%	100%
nouveaux	25%	13%	17%	10%	11%	13%	33%	12%	100%
ensemble	27%	12%	21%	7%	10%	12%	29%	12%	100%
population cible	41%	19%	10%	6%	7%	13%	26%	4%	100%

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Enquête revenus fiscaux, INSEE-DGI 1997, microsimulation 1999-2000, modèle INES, calculs DREES

Tableau I-5 Répartition des ménages selon le type de ménage et la composition

	personne seule	couple sans enfants	famille monoparentale	couple 1 enfant	couple 2 enfants	couple 3 enfants et plus	autres	Total
ménage composé uniquement de bénéficiaires de la CMU	100%	48%	75%	72%	81%	82%	52%	77%
ménage composé de bénéficiaires de la CMU et de non bénéficiaires	0%	52%	25%	28%	19%	18%	48%	23%
ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau I-6 Répartition des ménages selon l'âge de la personne de référence

	0-19	20-39	40-59	60-79	80 et plus	total
ex AMD	0%	38%	46%	14%	2%	100%
nouveaux	1%	34%	48%	16%	2%	100%
ensemble	0%	37%	47%	14%	2%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau I-7 Répartition des ménages selon le sexe de la personne de référence

	masculin	féminin	total
ex AMD	55%	45%	100%
nouveaux	65%	35%	100%
ensemble	58%	42%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau I-8 Répartition des ménages selon le statut d'emploi de la personne de référence

	actif occupé	chômeur ayant travaillé	chômeur n'ayant jamais travaillé	sous total chômeur	retraité	inactif	Total
ex AMD	25%	37%	2%	39%	9%	27%	100%
nouveaux	28%	35%	3%	38%	12%	21%	100%
ensemble	26%	36%	3%	39%	10%	25%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau I-9 Répartition des ménages selon le statut d'emploi de la personne de référence par type de ménage

ex AMD

	personne seule	couple sans enfants	famille monoparentale	couples				autres	ensemble
				1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	ensemble		
actif occupé	22%	21%	17%	40%	12%	49%	34%	30%	25%
chômeur ayant trav.	36%	33%	30%	42%	57%	37%	45%	36%	37%
chômeur n'ayant jamais trav.	1%	1%	6%	1%	3%	3%	2%	0%	2%
sous total chômeur	37%	34%	35%	43%	60%	39%	48%	37%	39%
retraité	14%	29%	1%	2%	2%	2%	2%	11%	9%
inactif	27%	16%	47%	15%	26%	9%	16%	22%	27%
total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

nouveaux

	personne seule	couple sans enfants	famille monoparentale	couples				autres	ensemble
				1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	ensemble		
actif occupé	24%	18%	23%	34%	44%	38%	39%	27%	28%
chômeur ayant trav	43%	28%	29%	31%	46%	32%	36%	30%	35%
chômeur n'ayant jamais trav	6%	2%	6%	2%	1%	3%	2%	2%	3%
sous total chômeur	48%	30%	35%	33%	46%	34%	38%	32%	38%
retraité	7%	47%	0%	11%	3%	2%	5%	22%	12%
inactif	21%	6%	42%	22%	7%	25%	18%	19%	21%
total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

ensemble ex Amd et nouveaux

	personne seule	couple sans enfants	famille monoparentale	couples				autres	ensemble
				1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	ensemble		
actif occupé	22%	20%	18%	37%	21%	46%	35%	29%	26%
chômeur ayant trav	37%	31%	30%	38%	54%	35%	42%	34%	36%
chômeur n'ayant jamais trav	2%	2%	6%	1%	2%	3%	2%	1%	3%
sous total chômeur	40%	33%	35%	39%	56%	38%	45%	35%	39%
retraité	12%	34%	0%	5%	3%	2%	3%	15%	10%
inactif	25%	13%	46%	18%	8%	14%	17%	21%	25%
total	100%	100%	100%	100%	88%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau I-10 Répartition des ménages selon le statut d'emploi de la personne de référence et du conjoint

	au moins un actif occupé	au moins un retraité	au moins un chômeur	inactifs	total
ex AMD	30%	9%	35%	26%	100%
nouveaux	35%	12%	33%	20%	100%
ensemble	32%	10%	34%	24%	100%

au moins 1 actif occupé : la personne de référence et/ou le conjoint est/sont actifs occupés

au moins 1 retraité : retraité, couple de retraités, couple retraité-chômeur, couple retraité-inactif

au moins un chômeur : chômeur, couple de chômeurs, couple chômeur-inactif

inactifs : inactif, couple d'inactifs

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau I-11 Répartition des ménages selon la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence

	agriculteur	artisan commerçant	cadres prof lib	prof interm	employé	ouvrier	inactif	total
CMU	1%	4%	2%	3%	30%	32%	28%	100%
population cible	8%	6%	2%	5%	18%	23%	38%	100%

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Enquête revenus fiscaux, INSEE-DGI 1997, microsimulation 1999-2000, modèle INES, calculs DREES

Tableau I-12 Répartition des ménages selon le type de logement

	ex AMD	nouveau	ensemble
logement ordinaire	95%	96%	95%
hébergement collectif	3%	3%	3%
habitat mobile, gens du voyage	2%	1%	1%
pas de logement (sdf)	0%	0%	0%
total	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau I-13 Hébergement collectif

	ex AMD	nouveau	ensemble
CHRS, hotel meublé, bail glissant	81%	80%	81%
maison de retraite	18%	14%	17%
autre	1%	6%	2%
total	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau I-14 Logement ordinaire

	ex AMD	nouveau	ensemble
locataire	74%	62%	71%
propriétaire	11%	16%	12%
logé chez un parent, un ami	10%	15%	11%
logement mis à disposition gratuitement	3%	6%	4%
logement mis à disposition en payant	2%	1%	2%
"squat", occupation sans titre	0%	0%	0%
total	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau I-15 Ancienneté d'occupation du logement actuel

	ex AMD	nouveau	ensemble
1 an et plus	93%	84%	91%
6 mois à 1 an	5%	9%	6%
moins de 6 mois	2%	7%	4%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau I-16 Raisons du déménagement pour occupation de moins de 6 mois

	ex AMD	nouveau	ensemble
propre choix	53%	48%	51%
raisons financières	29%	12%	20%
raisons familiales	1%	12%	7%
autre raison	35%	30%	32%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau I-17 Proportion de ménages ayant perçu au cours du mois

	ex AMD	nouveau	ensemble
revenus salariés	36%	33%	36%
revenus agricoles, bénéfiques	2%	2%	2%
pensions de retraite	12%	13%	12%
allocation chômage	17%	15%	16%
prestations familiales	40%	39%	40%
RMI	45%	45%	45%
prestation handicap	11%	7%	10%
allocation parent isolé	4%	5%	4%
minimum vieillesse	4%	2%	4%
aides financières au logement	66%	54%	62%
autres (allocations veuvage, congés	4%	4%	4%
rentes accident du travail et maladie	1%	1%	1%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau I-18 Répartition des ménages selon le revenu par unité de consommation

	ex AMD	nouveau	ensemble
< 341 euros	22%	25%	23%
341-457 euros	22%	22%	22%
457-593 euros	25%	25%	25%
593 euros et plus	25%	18%	23%
non rep	6%	10%	7%
total	100%	100%	100%

Il s'agit de revenus perçus au cours du mois de l'enquête par l'ensemble des personnes du ménage, selon la déclaration de la personne interrogée. Une partie des ménages se composent de bénéficiaires de la CMU et de non bénéficiaires.

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

B. Caractéristiques individuelles des bénéficiaires de la CMU

Tableau I-19 Répartition des bénéficiaires de la CMU selon le sexe

	masculin	féminin	Total
ex AMD	45%	55%	100%
nouveaux	46%	54%	100%
ensemble	45%	55%	100%
population cible	47%	53%	100%

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Enquête revenus fiscaux, INSEE-DGI 1997, microsimulation 1999-2000, modèle INES, calculs DREES

Tableau I-20 Répartition des bénéficiaires de la CMU selon l'âge

	0-19	20-39	40-59	60-79	80 et plus	Total
ex AMD	38%	32%	24%	5%	1%	100%
nouveaux	39%	31%	25%	5%	0%	100%
ensemble	39%	32%	24%	5%	1%	100%
population cible	44%	31%	20%	4%	2%	100%

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Enquête revenus fiscaux, INSEE-DGI 1997, microsimulation 1999-2000, modèle INES, calculs DREES

Tableau I-21 Répartition des bénéficiaires de la CMU selon le lien avec la personne de référence

	pers. de réf.	conjoint	enfant	mère ou père de la pers. de réf.	mère ou père du conjoint	autre parent	ami	autre personne	total
ex AMD	36%	13%	48%	1%	0%	3%	0%	0%	100%
nouveaux	34%	15%	48%	1%	0%	2%	0%	0%	100%
ensemble	35%	14%	48%	1%	0%	3%	0%	0%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau I-22 Répartition des bénéficiaires de la CMU selon le statut de l'emploi

Ensemble de la population

	actif occupé	chômeur ayant travaillé	chômeur n'ayant jamais travaillé	sous total chômeur	retraité	inactif	total
ex AMD	15%	20%	3%	23%	3%	59%	100%
nouveaux	14%	20%	3%	23%	3%	60%	100%
ensemble CMU	15%	20%	3%	23%	3%	59%	100%

inactif = femme au foyer , étudiant lycéen, autre inactif

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

20-59 ans

	actif occupé	chômeur ayant travaillé	chômeur n'ayant jamais travaillé	sous total chômeur	retraité	femme au foyer	étudiant lycéen	autre inactif	sous total inactif	Total
ex AMD	25%	35%	5%	40%	0%	16%	4%	15%	34%	100%
nouveaux	24%	34%	5%	39%	1%	18%	4%	15%	36%	100%
ensemble CMU	25%	34%	5%	40%	0%	16%	4%	15%	35%	100%
population cible	33%			28%	1%	17%	14%	7%	38%	100%

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Enquête revenus fiscaux, INSEE-DGI 1997, microsimulation 1999-2000, modèle INES, calculs DREES

Tableau I-23 Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon le nombre de personnes du ménage

	1	2	3	4	5	6 et plus	total
ex AMD	11%	15%	16%	21%	18%	19%	100%
nouveaux	10%	15%	17%	23%	17%	18%	100%
ensemble	11%	15%	16%	22%	18%	19%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau I-24 Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon le nombre de bénéficiaires de la CMU du ménage

	1	2	3	4	5	6 et plus	total
ex AMD	16%	17%	14%	21%	16%	17%	100%
nouveaux	16%	17%	16%	19%	15%	16%	100%
ensemble	16%	17%	14%	20%	16%	17%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau I-25 Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon la composition du ménage

	ménage composé uniquement de bénéficiaires de la CMU	ménage composé de bénéficiaires de la CMU et de non bénéficiaires	Total
ex AMD	84%	16%	100%
nouveaux	81%	19%	100%
ensemble	83%	17%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau I-26 Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon le type de ménage

	personne seule	couple sans enfants	famille monoparentale	couples				autres	ensemble
				1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	ensemble		
ex AMD	11%	7%	25%	7%	15%	26%	49%	8%	100%
nouveaux	10%	8%	20%	10%	15%	27%	52%	9%	100%
ensemble	11%	8%	24%	8%	15%	26%	50%	8%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau I-27 Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon l'âge de la personne de référence

	0-19	20-39	40-59	60-79	80 et plus	total
ex AMD	0%	41%	48%	10%	1%	100%
nouveaux	1%	37%	50%	12%	1%	100%
ensemble	0%	40%	48%	10%	1%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau I-28 Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon le sexe de la personne de référence

	masculin	féminin	total
ex AMD	63%	37%	100%
nouveaux	69%	31%	100%
ensemble	65%	35%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau I-29 Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon le statut d'emploi de la personne de référence

	actif occupé	chômeur ayant travaillé	chômeur n'ayant jamais travaillé	sous total chômeur	retraité	inactif	Total
ex AMD	26%	39%	3%	42%	5%	26%	100%
nouveaux	30%	35%	3%	38%	8%	24%	100%
ensemble	27%	38%	3%	41%	6%	26%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau I-30 Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon le statut d'emploi de la personne de référence et du conjoint

	au moins un actif occupé	au moins un retraité	au moins un chômeur	inactifs	total
ex AMD	32%	5%	37%	26%	100%
nouveaux	37%	8%	33%	22%	100%
ensemble	33%	6%	36%	25%	100%

au moins 1 actif occupé : la personne de référence et/ou le conjoint est/sont actifs occupés

au moins 1 retraité : retraité, couple de retraités, couple retraité-chômeur, couple retraité-inactif

au moins un chômeur : chômeur, couple de chômeurs, couple chômeur-inactif

inactifs : inactif, couple d'inactifs

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau I-31 Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence

	agriculteur	artisan commerçant	cadres prof. lib.	prof. Interm.	employé	ouvrier	inactif	total
CMU	1%	4%	2%	2%	27%	36%	29%	100%
population cible	7%	6%	2%	5%	16%	34%	30%	100%

inactif : correspond aux personnes de référence dont le statut d'emploi est chômeur n'ayant jamais travaillé, personne au foyer ou autre inactif.

Sources : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Enquête revenus fiscaux, INSEE-DGI 1997, microsimulation 1999-2000, modèle INES, calculs DREES

Tableau I-32 Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon la perception du RMI par au moins l'un des membres du ménage

	perception du RMI	non perception du RMI	total
ex AMD	44%	56%	100%
nouveaux	44%	56%	100%
ensemble	44%	56%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

II. Modalités d'accès à la CMU et constitution du dossier

Peu de difficultés dans la constitution du dossier

Les réponses recueillies sur ce thème ne sont pas toujours cohérentes avec la situation administrative des bénéficiaires, ce qui dénote de leur part une connaissance imparfaite de leurs conditions d'accès au dispositif. Ainsi parmi les nouveaux bénéficiaires, seuls 73 % indiquent qu'ils ont rempli un formulaire pour bénéficier de la CMU complémentaire. De même, l'indication de l'option ne correspond pas toujours à la situation administrative, telle qu'elle ressort des fichiers des caisses.

De manière générale, les bénéficiaires ont ressenti peu de difficultés pour constituer leur dossier pour l'obtention de la CMU complémentaire. En effet, parmi les nouveaux bénéficiaires effectifs de la CMU complémentaire, environ 80 % des ménages ont trouvé les formalités simples ou assez simples, et quasiment personne n'indique avoir eu des difficultés à produire les pièces justificatives nécessaires. Seuls 15 % déclarent avoir eu recours à quelqu'un d'extérieur au ménage pour renseigner leur dossier. Parmi les autres, la moitié disent l'avoir rempli entièrement seul, et 20 % ont été aidés par quelqu'un de la caisse. Le reste d'entre eux a été aidé par des personnes des services sociaux, des personnels hospitaliers, des associations... Malgré cette apparente simplicité, deux personnes sur cinq disent toutefois avoir dû se déplacer plus d'une fois, et 40 % ont obtenu leur attestation dans un délai d'obtention de l'ordre d'un mois ou plus. Ces formalités et ces délais ne semblent toutefois pas avoir trop pesé sur les demandeurs au regard du résultat finalement favorable ayant abouti au règlement de leur dossier.

Au cours de la première année, l'organisme choisi par les bénéficiaires pour la gestion de la CMU complémentaire est en grande majorité la caisse d'assurance maladie, même si parmi les nouveaux bénéficiaires l'option organisme complémentaire (mutuelle, assurance ou institution de prévoyance) a gagné du terrain tout au long des 18 premiers mois de fonctionnement du dispositif. L'enquête auprès des bénéficiaires montre à cet égard que trois quarts de ceux qui avaient choisi un organisme complémentaire à l'automne 2000 avaient eu un contrat d'assurance complémentaire dans le passé avec cet organisme. Dans le cas où ce contrat était effectif à l'entrée dans la CMU, la loi faisait alors de l'organisme complémentaire le gestionnaire de droit. Il semble donc que les bénéficiaires n'aient été en mesure d'effectuer que peu de choix réels au début du dispositif.

Avertissement

Dans les tableaux qui suivent, OC désigne l'option organisme complémentaire, caisse désigne l'option caisse d'assurance maladie.

Tableau II-1 Comment avez vous été informé de la CMU ?

	ex AMD	nouveau	total
courrier caisse d'assurance maladie	55%	31%	48%
travailleur social	25%	24%	25%
radio télé journaux	18%	22%	19%
parent, proche	8%	16%	10%
autre	6%	9%	7%
un médecin ou autre professionnel de santé	5%	4%	5%
brochure	2%	4%	2%
association ou organisme à but non lucratif	1%	2%	1%
personne dun hôpital	0%	1%	1%
n°vert	0%	0%	0%
ne sait pas	1%	2%	2%
pas informé	3%	3%	3%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau II-2 Protection complémentaire avant de bénéficier de la CMU

	couverture complémentaire auprès d'un OC	Ex AMD	aucune	ne sait pas	total
ex AMD	13%	61%	23%	3%	100%
nouveau	33%	23%	42%	2%	100%
ensemble	19%	50%	29%	2%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau II-3 Pour bénéficier de la CMU complémentaire avez-vous du remplir vous-même ou un membre de votre foyer, un formulaire ?

	oui	non	non car ex AMD	total
ex AMD	51%	21%	27%	100%
nouveau	73%	14%	13%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tous les résultats qui suivent concernent les nouveaux bénéficiaires ayant indiqué qu'ils avaient rempli un formulaire

Tableau II-4 Qui a rempli le formulaire ?

la personne elle même	74%
une personne extérieure au foyer	15%
son conjoint	7%
une autre personne du foyer	5%
ne sait pas	0%
total	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau II-5 Qui a signé le formulaire ?

la personne elle même	94%
son conjoint	4%
une autre personne du foyer	2%
ne sait pas	0%
total	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau II-6 La personne qui a rempli le formulaire a été aidée par

une personne d'une caisse d'assurance maladie	18%
formulaire rempli par personne extérieure au foyer	15%
un travailleur social (ccas, caf...)	10%
une autre personne	9%
ne sait pas	1%
personne	49%
total	51%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau II-7 Lieu où a été remis le formulaire

caisse d'assurance maladie	74%
service social	14%
envoyé à domicile	5%
à la mairie	3%
association	1%
hôpital ou clinique	1%
autre	1%
ne sait pas	2%
total	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau II-8 Remplissage du formulaire dans une caisse d'assurance maladie

oui	42%
non	57%
ne sait pas	1%
total	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Si formulaire non rempli dans une caisse d'assurance maladie

Tableau II-9 Mode de transmission du formulaire à la caisse d'assurance maladie

formulaire transmis par personne elle même	78%
formulaire transmis par organisme avant aidé à remplir	21%
ne sait pas	1%
total	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau II-10 Difficultés pour fournir les pièces justificatives

non	91%
oui	6%
ne sait pas	3%
total	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Pour les 6% de personnes ayant eu des difficultés

Tableau II-11 Pour quel type de pièces ?

justificatifs de ressources	61%
autres justificatifs	39%
total	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Pour les 6% de personnes ayant eu des difficultés

Tableau II-12 Y a-t-il des pièces justificatives que vous n'avez pu fournir ?

oui	12%
non	88%
total	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Pour les personnes n'ayant pu fournir les pièces justificatives

Tableau II-13 Pour les pièces justificatives que vous n'avez pu fournir avez vous fait une attestation sur l'honneur ?

oui	82%
non	18%
total	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau II-14 Pour remplir les formalités, vous ou une autre personne du foyer vous êtes déplacé

une seule fois	43%
plus d'une fois	41%
non déplacé	14%
ne sait pas	3%
total	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau II-15 Les formalités pour bénéficier de la CMU complémentaire vous ont paru

simples	47%
assez simples	33%
assez compliquées	10%
compliquées	7%
ne sait pas	3%
total	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau II-16 Quel a été le délai entre le moment où vous avez rempli le formulaire et le moment où vous avez eu une attestation vous permettant de bénéficier de la CMU complémentaire ?

moins de 2 semaines	15%
2 à 3 semaines	21%
3 semaines à moins d'1 mois	17%
1 mois et plus	39%
procédure d'accès immédiat	3%
ne sait pas	6%
total	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau II-17 Quelle est l'option de gestion choisie pour la CMU complémentaire ?

situation administrative	caisse	OC	ex amd	ne sait pas	total
option non connue	66%	10%	18%	6%	100%
option caisse	74%	8%	11%	7%	100%
option OC	32%	60%	6%	2%	100%
Total	65%	17%	12%	6%	100%

caisse = caisse d'assurance maladie

OC = organisme complémentaire

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau II-18 Proportion de personnes pensant qu'elles ont été bien conseillées pour effectuer leur choix

situation administrative	indication de l'option		
	caisse	OC	ensemble
option non connue	79%	88%	80%
option caisse	78%	77%	78%
option OC	72%	77%	75%
Total	78%	79%	78%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau II-19 Raison du choix de l'option caisse

proximité du domicile	21%
simplicité	55%
sans raison particulière	21%
ne sait pas	4%
total	100%

ne sont pas présentés les résultats concernant les personnes dont la situation administrative est l'option organisme complémentaire.

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau II-20 Raison du choix de l'option organisme complémentaire

avantage du contrat à la sortie du dispositif	16%
protection complémentaire auprès d'un OC sur la liste	70%
autre raison	11%
ne sait pas	3%
total	100%

ne sont pas présentés les résultats concernant les personnes dont la situation administrative est l'option caisse.

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau II-21 Consultation de la liste des organismes complémentaires avant d'effectuer le choix

oui	42%
non	58%
total	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau II-22 Raisons du choix de cet organisme complémentaire (OC) en particulier

protection complémentaire auprès de cet OC, dans le passé	75%
conseils de proche	8%
autre raison	16%
ne sait pas	1%
total	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

III. Accès aux soins, renoncement à des soins pour raisons financières avant de bénéficier de la CMU, et soins commencés depuis

Un ménage bénéficiaire sur deux déclare avoir renoncé à des soins avant la mise en place de la CMU

Plus d'un ménage sur deux a renoncé à des soins pour raisons financières avant de bénéficier de la CMU. Les renoncements les plus fréquents concernent les soins moins bien remboursés par la sécurité sociale et entraînant un reste à charge considéré comme important. Ils concernaient principalement les soins dentaires (31 %), l'optique (25 %), les prothèses dentaires (19 %) et la consultation de spécialiste (11 %). Pour les soins de premier recours, comme les consultations de médecin généraliste et les médicaments, les renoncements étaient moins fréquents et concernaient respectivement 5 % et 6 % des ménages.

Parmi les ménages ayant renoncé à des soins, 65 % ont déclaré avoir commencé au moins un soin depuis qu'ils ont la CMU, ce qui représente 35% du total des ménages. Pour les soins dentaires, les consultations de généraliste, les consultations de spécialiste et les médicaments, la proportion de ménages ayant commencé des soins est proche de 65%. Elle est moins élevée pour l'optique (44 %) et les prothèses dentaires (39 %).

Par ailleurs, 24% des ménages ayant renoncé à des soins ont déclaré ne pas avoir commencé de soins au moment de l'enquête, mais avoir l'intention d'en commencer. Ainsi, sur le total des ménages ayant renoncé près de 9 ménages sur dix avaient soit commencé au moins un soin soit l'intention d'en commencer au moins un. Pour les soins comme l'optique et les prothèses dentaires, pour lesquels la proportion de ménages ayant commencé des soins était moins élevée, la proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins est plus élevée.

Comptabilisé au niveau individuel, le renoncement aux soins concernait une personne sur trois. Parmi les bénéficiaires de la CMU ayant renoncé à des soins, 62% ont commencé au moins un soin, avec un taux de réalisation plus élevé pour les soins dentaires, les consultations de généraliste, les consultations de spécialiste et les médicaments que pour les prothèses dentaires (38 %) et l'optique (45 %).

23% des bénéficiaires ayant renoncé à des soins n'avaient pas commencé de soins, mais avaient l'intention d'en commencer.

Tableau III-1 Proportion de ménages ayant renoncé à des soins

soins dentaires	31%
prothèses dentaires	19%
orthodontie	4%
optique	25%
cons° gen	5%
cons° spec	11%
soins inf	2%
kiné	6%
médicaments	6%
pansements appareillages	2%
analyses	5%
radio	5%
opération	2%
autre cons	1%
au moins un soin	54%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-2 Proportion de ménages ayant commencé ou ayant l'intention de commencer des soins parmi les ménages ayant renoncé à des soins

	soins commencés	intention de commencer
soins dentaires	64%	24%
prothèses dentaires	39%	36%
orthodontie	26%	38%
optique	44%	36%
cons° gen	73%	8%
cons° spec	62%	17%
soins inf	35%	17%
kiné	29%	31%
médicaments	66%	10%
pansements appareillages	17%	21%
analyses	52%	15%
radio	59%	13%
opération	53%	12%
autre cons	33%	32%
au moins 1 soin	65%	24%

Lire ainsi le tableau : parmi les ménages ayant renoncé à au moins un soin, avant de bénéficier de la CMU, 65% ont commencé au moins un soin depuis qu'ils ont la CMU et 24% avaient l'intention d'en commencer un.

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-3 Proportion de personnes ayant renoncé à des soins

soins dentaires	17%
prothèses dentaires	8%
orthodontie	2%
optique	13%
cons° gen	3%
cons° spec	5%
soins inf	1%
kiné	3%
médicaments	5%
pansements appareillages	1%
analyses	2%
radio	2%
opération	1%
autre cons	0%

au moins 1 soin	33%
-----------------	-----

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-4 Proportion de personnes ayant commencé ou ayant l'intention de commencer des soins parmi les personnes ayant renoncé à des soins

	soins commencés	intention de commencer
soins dentaires	63%	23%
prothèses dentaires	38%	35%
orthodontie	26%	38%
optique	45%	35%
cons° gen	75%	7%
cons° spec	54%	20%
soins inf	35%	16%
kiné	28%	30%
médicaments	67%	10%
pansements appareillages	21%	18%
analyses	47%	13%
radio	56%	13%
opération	53%	12%
autre cons	27%	26%

au moins 1 soin	62%	23%
-----------------	-----	-----

Lire ainsi le tableau : parmi les personnes ayant renoncé à au moins un soin, avant de bénéficier de la CMU, 62% ont commencé au moins un soin depuis qu'ils ont la CMU et 23% avaient l'intention d'en commencer un.

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

A. Recours aux soins

Tableau III-5 D'une manière générale quand vous avez un problème de santé tels que : fatigue, douleur, fièvre, gêne (pour les lunettes par exemple)...

	ex AMD	nouveau	ensemble
vous prenez un médicament que vous avez chez vous	43%	39%	42%
vous demandez conseil à votre entourage	3%	2%	2%
vous demandez conseil à votre pharmacien et vous achetez des médicaments sans ordonnance	2%	4%	3%
vous allez voir un médecin	40%	37%	39%
vous ne faites rien	7%	9%	8%
sans objet, vous n'avez pas de problème de santé	4%	6%	4%
ça dépend	2%	3%	2%
total	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-6 Pour vous, en cas de problème de santé urgent, à qui vous adressez-vous le plus souvent ?

	ex AMD	nouveau	ensemble
généraliste habituel	68%	65%	67%
autre généraliste	1%	2%	1%
spécialiste dans un cabinet	2%	2%	2%
dispensaire	1%	1%	1%
SOS médecins	2%	2%	2%
centre de santé gratuit	1%	1%	1%
hôpital	16%	17%	16%
sans objet, vous n'avez pas de problème de santé urgent	6%	8%	7%
ça dépend	3%	1%	3%
total	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

si à l'hôpital

Où vous adressez-vous en premier lieu ?

	ex AMD	nouveau	ensemble
consultations externes	4%	4%	4%
urgences	95%	94%	95%
vous ne savez pas	1%	3%	1%
total	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Et si, vous en aviez la possibilité feriez vous autrement ?

	ex AMD	nouveau	ensemble
oui	14%	14%	14%
non	86%	86%	86%
total	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-7 Le plus souvent, quand vous avez un problème de santé en dehors d'une urgence et que vous allez voir un médecin, à qui vous adressez-vous en premier ?

	ex AMD	nouveau	ensemble
généraliste habituel	85%	84%	85%
autre généraliste	2%	3%	3%
spécialiste dans un cabinet	2%	2%	2%
dispensaire	0%	1%	1%
SOS médecins	0%	0%	0%
centre de santé gratuit	0%	1%	1%
hôpital	3%	3%	3%
sans objet, vous n'avez pas de problème de santé	4%	5%	4%
ça dépend	2%	2%	2%
total	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

si à l'hôpital

Où vous adressez-vous en premier lieu ?

	ex AMD	nouveau	ensemble
aux consultations externes	21%	33%	24%
aux urgences	59%	67%	61%
vous ne savez pas	20%	0%	15%
total	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Et si, vous en aviez la possibilité feriez vous autrement ?

	ex AMD	nouveau	ensemble
oui	5%	6%	6%
non	95%	94%	94%
total	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-8 Pour un enfant, en cas de problème de santé urgent, à qui vous adressez-vous ?

	ex AMD	nouveau	ensemble
généraliste habituel	61%	61%	61%
autre généraliste	0%	1%	0%
spécialiste dans un cabinet	1%	2%	1%
pédiatre en ville	4%	5%	5%
PMI	0%	1%	0%
dispensaire	0%	0%	0%
SOS médecins	4%	2%	3%
centre de santé gratuit	0%	1%	0%
hôpital	24%	20%	23%
sans objet, votre enfant n'a pas de problème de santé	4%	4%	4%
ça dépend	2%	2%	2%
total	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

si à l'hôpital

Où vous adressez-vous en premier lieu ?

	ex AMD	nouveau	ensemble
consultations externes	3%	1%	2%
urgences	97%	99%	98%
total	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Et si, vous en aviez la possibilité feriez vous autrement ?

oui	8%	12%	9%
non	92%	88%	91%
total	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-9 En règle générale, quand un de vos enfants a un problème de santé, en dehors d'une urgence et que vous allez voir un médecin, où vous adressez-vous en premier ?

	ex AMD	nouveau	ensemble
généraliste habituel	86%	83%	86%
autre généraliste	2%	1%	2%
spécialiste dans un cabinet	1%	0%	1%
pédiatre en ville	3%	5%	3%
PMI	1%	1%	1%
dispensaire	0%	1%	0%
SOS médecins	0%	1%	0%
centre de santé gratuit	1%	1%	1%
hôpital	2%	3%	2%
sans objet, votre enfant n'a pas de problème de santé	2%	2%	2%
ça dépend	1%	2%	1%
total	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

si à l'hôpital

Où vous adressez-vous en premier lieu ?

	ex AMD	nouveau	ensemble
consultations externes	28%	10%	21%
urgences	72%	90%	79%
total	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Et si, vous en aviez la possibilité feriez vous autrement ?

	ex AMD	nouveau	ensemble
oui	6%	6%	6%
non	94%	94%	94%
total	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

B. Renoncement aux soins avant de bénéficier de la CMU, commencement de soins, intention de commencer des soins

1. Renoncement aux soins des ménages

Tableau III-10 Proportion de ménages ayant renoncé à des soins selon la catégorie de bénéficiaire

	AMG	nouveaux	total
	ex AMD	nouveaux	total
soins dentaires	28%	37%	31%
prothèses dentaires	18%	20%	19%
orthodontie	3%	6%	4%
optique	25%	25%	25%
cons° gen	4%	9%	5%
cons° spec	10%	12%	11%
soins inf	2%	3%	2%
kiné	5%	8%	6%
médicaments	5%	9%	6%
pansements appareillages	1%	2%	2%
analyses	5%	7%	5%
radio	5%	7%	5%
opération	2%	3%	2%
autre cons	1%	1%	1%
au moins un soin	52%	58%	54%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-11 Proportion de ménages ayant renoncé à des soins selon le type de ménage

	personne seule	couple sans enfants	famille monoparentale	couple avec enfant	autres	Total
soins dentaires	28%	29%	32%	36%	9%	31%
prothèses dentaires	15%	22%	19%	21%	17%	19%
orthodontie	2%	1%	5%	6%	3%	4%
optique	21%	24%	24%	32%	21%	25%
cons° gen	3%	6%	5%	7%	6%	5%
cons° spec	9%	10%	16%	10%	9%	11%
soins inf	2%	1%	5%	2%	1%	2%
kiné	6%	5%	5%	9%	4%	6%
médicaments	5%	2%	8%	8%	6%	6%
pansements appareillages	2%	1%	2%	1%	2%	2%
analyses	5%	5%	3%	6%	7%	5%
radio	6%	2%	4%	8%	4%	5%
opération	3%	2%	1%	2%	1%	2%
autre cons	1%	2%	1%	0%	0%	1%
au moins un soin	47%	55%	52%	62%	49%	54%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-12 Proportion de ménages ayant renoncé à des soins selon l'âge de la personne de référence

	20-39	40-59	60-79	80 et plus	Total
soins dentaires	36%	30%	24%	11%	31%
prothèses dentaires	15%	19%	26%	14%	19%
orthodontie	5%	4%	1%	0%	4%
optique	24%	26%	24%	21%	25%
cons° gen	6%	5%	4%	1%	5%
cons° spec	12%	10%	10%	9%	11%
soins inf	2%	2%	4%	6%	2%
kiné	7%	7%	4%	0%	6%
médicaments	7%	7%	3%	1%	6%
pansements appareillages	2%	1%	2%	1%	2%
analyses	6%	4%	6%	0%	5%
radio	6%	6%	2%	1%	5%
opération	2%	2%	3%	0%	2%
autre cons	1%	1%	0%	0%	1%
au moins un soin	58%	51%	51%	41%	54%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-13 Proportion de ménages ayant renoncé à des soins selon le sexe de la personne de référence

	masculin	féminin	Total
soins dentaires	33%	28%	31%
prothèses dentaires	20%	17%	19%
orthodontie	3%	4%	4%
optique	26%	23%	25%
cons° gen	6%	4%	5%
cons° spec	9%	13%	11%
soins inf	2%	4%	2%
kiné	7%	6%	6%
médicaments	6%	7%	6%
pansements appareillages	1%	3%	2%
analyses	5%	5%	5%
radio	6%	5%	5%
opération	2%	2%	2%
autre cons	1%	1%	1%
au moins un soin	56%	50%	54%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-14 Proportion de ménages ayant renoncé à des soins selon le statut d'emploi de la personne de référence

	actif occupé	chômeur ayant travaillé	retraité	inactifs	chômeur n'ayant jamais travaillé	Total
soins dentaires	31%	34%	24%	27%	45%	31%
prothèses dentaires	21%	16%	22%	21%	18%	19%
orthodontie	5%	3%	0%	5%	4%	4%
optique	30%	24%	17%	25%	27%	25%
cons° gen	6%	6%	5%	4%	6%	5%
cons° spec	9%	13%	7%	10%	18%	11%
soins inf	2%	2%	2%	3%	5%	2%
kiné	5%	8%	3%	6%	4%	6%
médicaments	7%	8%	3%	4%	14%	6%
pansements appareillages	0%	2%	2%	2%	2%	2%
analyses	5%	6%	5%	4%	6%	5%
radio	4%	7%	2%	6%	3%	5%
opération	1%	3%	1%	2%	1%	2%
autre cons	1%	0%	0%	2%	3%	1%
au moins un soin	56%	56%	43%	52%	63%	54%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-15 Proportion de ménages ayant renoncé à des soins selon la perception du RMI par au moins l'un des membres du ménage

	perception du RMI		Total
	oui	non	
soins dentaires	31%	30%	31%
prothèses dentaires	18%	20%	19%
orthodontie	3%	4%	4%
optique	23%	26%	25%
cons° gen	4%	6%	5%
cons° spec	8%	13%	11%
soins inf	3%	2%	2%
kiné	6%	7%	6%
médicaments	6%	7%	6%
pansements appareillages	1%	2%	2%
analyses	4%	6%	5%
radio	5%	5%	5%
opération	2%	2%	2%
autre cons	1%	1%	1%
au moins un soin	52%	55%	54%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

2. Commencement des soins des ménages

Les résultats présentés concernent la proportion de ménages ayant commencé des soins parmi les ménages qui avaient renoncé à des soins

Tableau III-16 Proportion de ménages ayant commencé des soins selon la catégorie de bénéficiaire

	ex AMD	nouveaux	total
soins dentaires	62%	66%	64%
prothèses dentaires	41%	35%	39%
orthodontie	29%	22%	26%
optique	42%	47%	44%
cons° gen	74%	71%	73%
cons° spec	63%	61%	62%
soins inf	34%	35%	35%
kiné	34%	19%	29%
médicaments	66%	64%	66%
pansements appareillages	15%	22%	17%
analyses	49%	58%	52%
radio	64%	51%	59%
opération	64%	35%	53%
autre cons	41%	23%	33%
au moins 1 soin	62%	71%	65%

Lire ainsi le tableau : parmi les ménages ayant renoncé à au moins un soin, avant de bénéficier de la CMU, 65% ont commencé au moins un soin depuis qu'ils ont la CMU. Cette proportion est de 62% pour les anciens bénéficiaires de la CMU et de 71% pour les nouveaux bénéficiaires.

Parmi les ménages ayant renoncé à des soins dentaires avant de bénéficier de la CMU, 64% ont commencé des soins dentaires depuis qu'ils ont la CMU. Cette proportion est de 62% pour les anciens bénéficiaires de la CMU et de 66% pour les nouveaux bénéficiaires

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-17 Proportion de ménages ayant commencé des soins selon le type de ménage

	personne seule	couple sans enfants	famille monoparentale	couple avec enfant	autres	Total
soins dentaires	52%	71%	74%	66%	54%	64%
prothèses dentaires	55%	33%	41%	32%	37%	39%
orthodontie	22%	69%	30%	25%	26%	26%
optique	52%	42%	44%	45%	24%	44%
cons° gen	45%	83%	74%	85%	59%	73%
cons° spec	42%	72%	64%	72%	63%	62%
soins inf	41%	39%	22%	48%	33%	35%
kiné	36%	6%	27%	34%	5%	29%
médicaments	56%	80%	55%	80%	54%	66%
pansements appareillages	4%	22%	22%	62%	6%	17%
analyses	40%	23%	71%	76%	23%	52%
radio	48%	67%	38%	76%	41%	59%
opération	45%	80%	38%	55%	64%	53%
autre cons	41%	70%	11%	39%		33%
au moins 1 soin	64%	63%	75%	64%	55%	65%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-18 Proportion de ménages ayant commencé des soins selon l'âge de la personne de référence

	20-39	40-59	60-79	80 et plus	Total
soins dentaires	71%	61%	48%	80%	64%
prothèses dentaires	33%	40%	47%	67%	39%
orthodontie	25%	24%	75%	31%	26%
optique	43%	48%	30%	55%	44%
cons° gen	78%	70%	66%	40%	73%
cons° spec	64%	62%	65%	16%	62%
soins inf	15%	57%	14%	93%	35%
kiné	22%	32%	40%	0%	29%
médicaments	71%	63%	46%	0%	66%
pansements appareillages	20%	17%	11%	37%	17%
analyses	55%	61%	23%	100%	52%
radio	57%	61%	53%	17%	59%
opération	8%	75%	58%	41%	53%
autre cons	0%	48%	0%	0%	33%
au moins 1 soin	66%	65%	62%	67%	65%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-19 Proportion de ménages ayant commencé des soins selon le sexe de la personne de référence

	masculin	féminin	Total
soins dentaires	62%	66%	64%
prothèses dentaires	34%	47%	39%
orthodontie	29%	22%	26%
optique	43%	45%	44%
cons° gen	75%	69%	73%
cons° spec	66%	59%	62%
soins inf	50%	26%	35%
kiné	25%	34%	29%
médicaments	74%	56%	66%
pansements appareillages	32%	12%	17%
analyses	59%	44%	52%
radio	72%	37%	59%
opération	62%	43%	53%
autre cons	36%	27%	33%

au moins 1 soin	62%	69%	65%
-----------------	-----	-----	-----

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-20 Proportion de ménages ayant commencé des soins selon le statut d'emploi de la personne de référence

	actif occupé	chômeur ayant travaillé	retraité	inactifs	chômeur n'ayant jamais travaillé	Total
soins dentaires	55%	69%	51%	67%	69%	64%
prothèses dentaires	32%	40%	39%	44%	64%	39%
orthodontie	28%	29%	13%	21%	29%	26%
optique	39%	53%	48%	34%	65%	44%
cons° gen	87%	60%	64%	81%	100%	73%
cons° spec	63%	64%	55%	55%	96%	62%
soins inf	66%	19%	74%	19%	66%	35%
kiné	43%	29%	23%	17%	40%	29%
médicaments	81%	64%	42%	50%	65%	66%
pansements appareillages	27%	14%	8%	25%	0%	17%
analyses	60%	50%	32%	64%	0%	52%
radio	59%	62%	65%	55%	8%	59%
opération	2%	56%	9%	77%	0%	53%
autre cons	48%	8%	0%	36%	17%	33%

au moins 1 soin	58%	71%	61%	62%	82%	65%
-----------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-21 Proportion de ménages ayant commencé des soins selon la perception du RMI par au moins l'un des membres du ménage

	oui	non	Total
soins dentaires	65%	62%	64%
prothèses dentaires	47%	34%	39%
orthodontie	27%	25%	26%
optique	48%	41%	44%
cons° gen	57%	83%	73%
cons° spec	56%	66%	62%
soins inf	25%	46%	35%
kiné	14%	39%	29%
médicaments	65%	66%	66%
pansements appareillages	7%	20%	17%
analyses	28%	65%	52%
radio	59%	59%	59%
opération	66%	45%	53%
autre cons	28%	40%	33%
au moins 1 soin	67%	63%	65%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

3. Intention de commencer des soins des ménages

Les résultats présentés concernent la proportion de ménages n'ayant pas commencé de soins mais ayant l'intention d'en commencer, parmi les ménages qui avaient renoncé à des soins

Tableau III-22 Proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins selon la catégorie de bénéficiaire

	ex AMD	nouveaux	total
soins dentaires	25%	22%	24%
prothèses dentaires	34%	40%	36%
orthodontie	43%	32%	38%
optique	36%	35%	36%
cons° gen	10%	6%	8%
cons° spec	17%	18%	17%
soins inf	13%	25%	17%
kiné	34%	27%	31%
médicaments	9%	11%	10%
pansements appareillages	30%	6%	21%
analyses	21%	5%	15%
radio	12%	16%	13%
opération	6%	22%	12%
autre cons	42%	19%	32%
au moins 1 soin	26%	21%	24%

Lire ainsi le tableau : parmi les ménages ayant renoncé à au moins un soin, avant de bénéficier de la CMU, 24% n'avaient pas commencé de soin mais avaient l'intention d'en commencer au moins un. Cette proportion est de 26% pour les anciens bénéficiaires de la CMU et de 22% pour les nouveaux bénéficiaires.

Parmi les ménages ayant renoncé à des soins dentaires avant de bénéficier de la CMU, 24% n'avaient pas commencé de soins dentaires mais avaient l'intention d'en commencer. Cette proportion est de 25% pour les anciens bénéficiaires de la CMU et de 22% pour les nouveaux bénéficiaires

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-23 Proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins selon le type de ménage

	personne seule	couple sans enfants	famille monoparentale	couple avec enfant	autres	Total
soins dentaires	31%	15%	17%	25%	25%	24%
prothèses dentaires	27%	50%	40%	34%	30%	36%
orthodontie	12%	0%	37%	40%	91%	38%
optique	29%	45%	41%	33%	39%	36%
cons° gen	23%	10%	0%	2%	20%	8%
cons° spec	27%	4%	19%	13%	16%	17%
soins inf	0%	38%	17%	36%	0%	17%
kiné	13%	57%	36%	39%	6%	31%
médicaments	14%	2%	21%	2%	3%	10%
pansements appareillages	21%	25%	40%	0%	0%	21%
analyses	16%	56%	12%	4%	15%	15%
radio	23%	3%	28%	4%	4%	13%
opération	11%	2%	15%	19%	0%	12%
autre cons	41%	0%	87%	0%		32%

au moins 1 soin	26%	30%	18%	24%	27%	24%
-----------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-24 Proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins selon l'âge de la personne de référence

	20-39	40-59	60-79	80 et plus	Total
soins dentaires	22%	26%	23%	8%	24%
prothèses dentaires	50%	27%	34%	12%	36%
orthodontie	24%	56%	13%	0%	38%
optique	40%	32%	37%	41%	36%
cons° gen	1%	14%	15%	60%	8%
cons° spec	16%	21%	8%	14%	17%
soins inf	24%	23%	5%	4%	17%
kiné	43%	25%	14%	35%	31%
médicaments	9%	12%	5%	0%	10%
pansements appareillages	12%	34%	12%	63%	21%
analyses	17%	19%	2%		15%
radio	7%	18%	14%	0%	13%
opération	19%	11%	8%	0%	12%
autre cons	38%	23%	86%	100%	32%

au moins 1 soin	27%	22%	24%	27%	24%
-----------------	-----	-----	-----	-----	-----

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-25 Proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins selon le sexe de la personne de référence

	masculin	féminin	Total
soins dentaires	25%	21%	24%
prothèses dentaires	37%	33%	36%
orthodontie	36%	40%	38%
optique	37%	34%	36%
cons° gen	10%	6%	8%
cons° spec	16%	18%	17%
soins inf	27%	11%	17%
kiné	39%	20%	31%
médicaments	8%	12%	10%
pansements appareillages	4%	27%	21%
analyses	18%	12%	15%
radio	8%	21%	13%
opération	14%	11%	12%
autre cons	24%	50%	32%
au moins 1 soin	27%	20%	24%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-26 Proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins selon le statut d'emploi de la personne de référence

	actif occupé	chômeur ayant travaillé	retraité	inactifs	chômeur n'ayant jamais travaillé	Total
soins dentaires	36%	17%	22%	21%	24%	24%
prothèses dentaires	40%	31%	37%	35%	36%	36%
orthodontie	58%	11%	0%	37%	43%	38%
optique	38%	26%	30%	49%	22%	36%
cons° gen	8%	9%	21%	4%	263%	8%
cons° spec	16%	15%	11%	28%	4%	17%
soins inf	3%	23%	15%	21%	0%	17%
kiné	29%	18%	16%	59%	35%	31%
médicaments	8%	5%	7%	27%	0%	10%
pansements appareillages	0%	14%	10%	42%	0%	21%
analyses	8%	21%	0%	14%	53%	15%
radio	23%	5%	3%	19%	40%	13%
opération	45%	3%	15%	17%	100%	12%
autre cons	0%	0%	38%	49%	83%	32%
au moins 1 soin	30%	17%	25%	30%	14%	24%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

**Tableau III-27 Proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins
selon la perception du RMI par au moins l'un des membres du ménage**

	oui	non	Total
soins dentaires	22%	25%	24%
prothèses dentaires	29%	40%	36%
orthodontie	20%	48%	38%
optique	32%	38%	36%
cons° gen	13%	6%	8%
cons° spec	19%	16%	17%
soins inf	27%	5%	17%
kiné	37%	27%	31%
médicaments	11%	9%	10%
pansements appareillages	28%	18%	21%
analyses	29%	8%	15%
radio	13%	13%	13%
opération	18%	9%	12%
autre cons	42%	20%	32%
au moins 1 soin	20%	27%	24%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

4. Renoncement aux soins des individus

Tableau III-28 Proportion de personnes ayant renoncé à des soins selon la catégorie de bénéficiaire

	ex AMD	nouveaux	total
soins dentaires	16%	20%	17%
prothèses dentaires	8%	9%	8%
orthodontie	1%	3%	2%
optique	13%	12%	13%
cons° gen	3%	5%	3%
cons° spec	5%	6%	5%
soins inf	1%	1%	1%
kiné	2%	4%	3%
médicaments	5%	5%	5%
pansements appareillages	1%	1%	1%
analyses	2%	3%	2%
radio	2%	3%	2%
opération	1%	1%	1%
autre cons	0%	1%	0%
au moins 1 soin	33%	34%	33%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-29 Proportion de personnes ayant renoncé à des soins selon l'âge

	0-19	20-39	40-59	60-79	80 et plus	total
soins dentaires	10%	20%	24%	20%	5%	17%
prothèses dentaires	1%	10%	14%	26%	16%	8%
orthodontie	3%	2%	0%	0%	0%	2%
optique	4%	15%	20%	24%	15%	13%
cons° gen	3%	3%	4%	4%	1%	3%
cons° spec	3%	6%	6%	8%	12%	5%
soins inf	0%	2%	1%	1%	8%	1%
kiné	1%	4%	3%	4%	0%	3%
médicaments	4%	6%	5%	3%	1%	5%
pansements appareillages	0%	1%	1%	2%	1%	1%
analyses	1%	4%	3%	3%	0%	2%
radio	1%	2%	5%	3%	0%	2%
opération	0%	1%	1%	4%	1%	1%
autre cons	0%	0%	1%	1%	0%	0%
au moins 1 soin	21%	41%	40%	47%	31%	33%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-30 Proportion de personnes ayant renoncé à des soins selon le sexe

	masculin	féminin	total
soins dentaires	17%	17%	17%
prothèses dentaires	7%	9%	8%
orthodontie	1%	2%	2%
optique	11%	14%	13%
cons° gen	3%	4%	3%
cons° spec	5%	6%	5%
soins inf	0%	2%	1%
kiné	2%	3%	3%
médicaments	5%	5%	5%
pansements appareillages	0%	1%	1%
analyses	1%	3%	2%
radio	2%	3%	2%
opération	0%	1%	1%
autre cons	0%	0%	0%
au moins 1 soin	31%	35%	33%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-31 Proportion de personnes ayant renoncé à des soins selon le lien avec la personne de référence

	pers de réf.	conjoint	enfant	autre	Total
soins dentaires	23%	25%	11%	7%	17%
prothèses dentaires	15%	14%	2%	3%	8%
orthodontie	1%	1%	3%	1%	2%
optique	20%	20%	6%	3%	13%
cons° gen	4%	5%	2%	2%	3%
cons° spec	6%	7%	4%	5%	5%
soins inf	2%	2%	0%	0%	1%
kiné	3%	4%	2%	1%	3%
médicaments	5%	4%	5%	4%	5%
pansements appareillages	1%	0%	0%	0%	1%
analyses	3%	4%	1%	2%	2%
radio	3%	4%	1%	3%	2%
opération	2%	1%	0%	0%	1%
autre cons	1%	1%	0%	0%	0%
au moins 1 soin	41%	47%	24%	18%	33%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-32 Proportion de personnes ayant renoncé à des soins selon le statut d'emploi

	actif occupé	chômeur ayant travaillé	retraité	inactifs	chômeur n'ayant jamais travaillé	total
soins dentaires	21%	24%	16%	13%	19%	17%
prothèses dentaires	13%	12%	25%	5%	8%	8%
orthodontie	1%	1%	0%	2%	2%	2%
optique	22%	17%	20%	8%	13%	13%
cons° gen	3%	4%	4%	3%	2%	3%
cons° spec	7%	7%	8%	4%	4%	5%
soins inf	1%	3%	2%	1%	2%	1%
kiné	4%	4%	2%	2%	6%	3%
médicaments	6%	5%	1%	4%	6%	5%
pansements appareillages	0%	2%	1%	0%	1%	1%
analyses	2%	4%	4%	2%	2%	2%
radio	3%	5%	2%	2%	2%	2%
opération	0%	2%	1%	1%	0%	1%
autre cons	0%	0%	0%	0%	1%	0%
au moins 1 soin	42%	42%	45%	27%	35%	33%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

5. Commencement des soins des individus

Les résultats présentés concernent la proportion de personnes, bénéficiaires de la CMU complémentaire, ayant commencé des soins parmi les personnes qui avaient renoncé à des soins

Tableau III-33 Proportion de personnes ayant commencé des soins selon la catégorie de bénéficiaire

	ex AMD	nouveaux	total
soins dentaires	65%	60%	63%
prothèses dentaires	40%	38%	38%
orthodontie	31%	20%	26%
optique	44%	48%	45%
cons° gen	75%	75%	75%
cons° spec	52%	60%	54%
soins inf	34%	37%	35%
kiné	34%	18%	28%
médicaments	66%	70%	67%
pansements appareillages	13%	33%	21%
analyses	42%	57%	47%
radio	61%	48%	56%
opération	64%	35%	53%
autre cons	41%	16%	27%
au moins 1 soin	60%	68%	62%

Lire ainsi le tableau : parmi les personnes ayant renoncé à au moins un soin, avant de bénéficier de la CMU, 62% ont commencé au moins un soin depuis qu'ils ont la CMU. Cette proportion est de 60% pour les anciens bénéficiaires de la CMU et de 69% pour les nouveaux bénéficiaires.

Parmi les ménages ayant renoncé à des soins dentaires avant de bénéficier de la CMU, 63% ont commencé des soins dentaires depuis qu'ils ont la CMU. Cette proportion est de 65% pour les anciens bénéficiaires de la CMU et de 60% pour les nouveaux bénéficiaires

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-34 Proportion de personnes ayant commencé des soins selon l'âge

	0-19	20-39	40-59	60-79	80 et plus	total
soins dentaires	75%	66%	56%	43%	36%	63%
prothèses dentaires	17%	38%	40%	39%	58%	38%
orthodontie	27%	26%	2%	0%	31%	26%
optique	61%	39%	48%	34%	77%	45%
cons° gen	76%	87%	63%	61%	59%	75%
cons° spec	60%	59%	43%	64%	16%	54%
soins inf	87%	14%	55%	22%	93%	35%
kiné	24%	21%	39%	32%	0%	28%
médicaments	66%	77%	54%	69%	0%	67%
pansements appareillages	38%	7%	16%	49%	37%	21%
analyses	12%	45%	55%	73%	100%	47%
radio	35%	51%	65%	61%	100%	56%
opération	82%	8%	69%	75%	41%	53%
autre cons	13%	40%	33%	0%	0%	27%
au moins 1 soin	64%	61%	62%	58%	75%	62%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-35 Proportion de personnes ayant commencé des soins selon le sexe

	masculin	féminin	total
soins dentaires	60%	66%	63%
prothèses dentaires	39%	37%	38%
orthodontie	45%	16%	26%
optique	42%	47%	45%
cons° gen	69%	79%	75%
cons° spec	57%	53%	54%
soins inf	46%	33%	35%
kiné	35%	22%	28%
médicaments	72%	64%	67%
pansements appareillages	29%	18%	21%
analyses	46%	47%	47%
radio	49%	60%	56%
opération	76%	47%	53%
autre cons	10%	44%	27%
au moins 1 soin	59%	64%	62%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-36 Proportion de personnes ayant commencé des soins selon le lien avec la personne de référence

	pers de réf.	conjoint	enfant	autre	Total
soins dentaires	56%	62%	75%	58%	63%
prothèses dentaires	41%	29%	45%	15%	38%
orthodontie	13%	12%	30%	0%	26%
optique	42%	47%	53%	20%	45%
cons° gen	66%	90%	77%	74%	75%
cons° spec	44%	61%	64%	55%	54%
soins inf	40%	46%	11%		35%
kiné	38%	6%	27%	0%	28%
médicaments	58%	68%	72%	100%	67%
pansements appareillages	12%	87%	27%	100%	21%
analyses	53%	52%	19%	100%	47%
radio	44%	80%	50%	100%	56%
opération	53%	34%	67%	100%	53%
autre cons	15%	37%	37%	0%	27%

au moins 1 soin	60%	59%	65%	73%	62%
-----------------	-----	-----	-----	-----	-----

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-37 Proportion de personnes ayant commencé des soins selon le statut d'emploi

	actif occupé	chômeur ayant travaillé	retraité	inactifs	chômeur n'ayant jamais travaillé	total
soins dentaires	54%	63%	53%	68%	65%	63%
prothèses dentaires	44%	37%	36%	35%	50%	38%
orthodontie	52%	0%	13%	24%	69%	26%
optique	35%	52%	43%	45%	76%	45%
cons° gen	85%	61%	73%	78%	100%	75%
cons° spec	57%	52%	59%	52%	95%	54%
soins inf	31%	30%	78%	31%	66%	35%
kiné	40%	33%	11%	23%	6%	28%
médicaments	88%	62%	56%	64%	53%	67%
pansements appareillages	16%	23%	26%	21%	0%	21%
analyses	53%	45%	91%	43%	4%	47%
radio	73%	58%	75%	50%	7%	56%
opération	0%	42%	22%	69%	0%	53%
autre cons	3%	14%	0%	41%	0%	27%

au moins 1 soin	61%	66%	58%	61%	59%	62%
-----------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

6. Intention de commencer des soins des individus

Les résultats présentés concernent la proportion de personnes, bénéficiaires de la CMU complémentaire, n'ayant pas commencé de soins mais ayant l'intention d'en commencer, parmi les personnes qui avaient renoncé à des soins

Tableau III-38 Proportion de personnes ayant l'intention de commencer des soins selon la catégorie de bénéficiaire

	AMG	nouveaux	total
	ex AMD	nouveaux	total
soins dentaires	23%	22%	23%
prothèses dentaires	33%	40%	35%
orthodontie	43%	31%	38%
optique	35%	33%	35%
cons° gen	8%	6%	7%
cons° spec	22%	16%	20%
soins inf	13%	24%	16%
kiné	34%	25%	30%
médicaments	10%	8%	10%
pansements appareillages	27%	5%	18%
analyses	18%	4%	13%
radio	12%	14%	13%
opération	6%	22%	12%
autre cons	42%	13%	26%
au moins 1 soin	25%	20%	23%

Lire ainsi le tableau : parmi les personnes ayant renoncé à au moins un soin, avant de bénéficier de la CMU, 23% n'avaient pas commencé de soin mais avaient l'intention d'en commencer au moins un. Cette proportion est de 25% pour les anciens bénéficiaires de la CMU et de 20% pour les nouveaux bénéficiaires.

Parmi les personnes ayant renoncé à des soins dentaires avant de bénéficier de la CMU, 23% n'avaient pas commencé de soins dentaires mais avaient l'intention d'en commencer. Cette proportion est de 23% pour les anciens bénéficiaires de la CMU et de 22% pour les nouveaux bénéficiaires

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-39 Proportion de personnes ayant l'intention de commencer des soins selon l'âge de la personne

	0-19	20-39	40-59	60-79	80 et plus	total
soins dentaires	13%	23%	27%	27%	9%	23%
prothèses dentaires	58%	41%	26%	40%	13%	35%
orthodontie	38%	40%	24%	0%	0%	38%
optique	22%	40%	35%	34%	7%	35%
cons° gen	2%	2%	17%	13%	41%	7%
cons° spec	27%	16%	22%	13%	19%	20%
soins inf	5%	15%	24%	0%	4%	16%
kiné	18%	41%	22%	16%	35%	30%
médicaments	15%	3%	14%	2%	0%	10%
pansements appareillages	0%	13%	33%	14%	63%	18%
analyses	0%	12%	21%	8%		13%
radio	30%	7%	11%	14%		13%
opération	13%	18%	9%	8%	0%	12%
autre cons	87%	20%	2%	37%	100%	26%
au moins 1 soin	18%	26%	23%	30%	15%	23%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-40 Proportion de personnes ayant l'intention de commencer des soins selon le sexe

	masculin	féminin	total
soins dentaires	22%	23%	23%
prothèses dentaires	33%	37%	35%
orthodontie	37%	38%	38%
optique	37%	33%	35%
cons° gen	11%	5%	7%
cons° spec	20%	21%	20%
soins inf	2%	19%	16%
kiné	14%	42%	30%
médicaments	8%	10%	10%
pansements appareillages	3%	23%	18%
analyses	9%	15%	13%
radio	13%	13%	13%
opération	3%	15%	12%
autre cons	55%	1%	26%
au moins 1 soin	25%	22%	23%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-41 Proportion de personnes ayant l'intention de commencer des soins selon le lien avec la personne de référence

	pers de réf.	conjoint	enfant	autre	Total
soins dentaires	26%	31%	12%	29%	23%
prothèses dentaires	31%	45%	38%	49%	35%
orthodontie	30%	0%	42%	0%	38%
optique	37%	36%	28%	46%	35%
cons° gen	2%	1%	1%	11%	7%
cons° spec	23%	11%	21%	34%	20%
soins inf	12%	45%	1%		16%
kiné	17%	66%	29%	45%	30%
médicaments	12%	3%	10%	0%	10%
pansements appareillages	26%	2%	0%		18%
analyses	15%	25%	0%		13%
radio	16%	4%	18%		13%
opération	8%	29%	11%		12%
autre cons	32%	0%	37%	0%	26%

au moins 1 soin	25%	29%	18%	21%	23%
-----------------	-----	-----	-----	-----	-----

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau III-42 Proportion de personnes ayant l'intention de commencer des soins selon le statut d'emploi

	actif occupé	chômeur ayant travaillé	retraité	inactifs	chômeur n'ayant jamais travaillé	total
soins dentaires	36%	19%	24%	20%	26%	23%
prothèses dentaires	26%	36%	42%	37%	27%	35%
orthodontie	34%	0%	0%	49%	31%	38%
optique	47%	26%	28%	40%	18%	35%
cons° gen	10%	10%	15%	9%	0%	7%
cons° spec	15%	17%	19%	19%	5%	20%
soins inf	3%	0%	3%	52%	0%	16%
kiné	32%	21%	28%	28%	88%	30%
médicaments	5%	3%	6%	15%	0%	10%
pansements appareillages	0%	12%	32%	50%	0%	18%
analyses	14%	21%	1%	6%	60%	13%
radio	18%	7%	9%	8%	22%	13%
opération	69%	1%	37%	17%	100%	12%
autre cons	0%	0%	49%	15%	100%	26%

au moins 1 soin	27%	19%	32%	26%	27%	23%
-----------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

IV. Opinions sur la CMU et relations avec les professionnels de santé

Une opinion plutôt favorable dans l'ensemble

Près de sept personnes interrogées sur dix expriment une opinion favorable concernant les changements apportés par la CMU. Ainsi 69 % indiquent que du point de vue financier il est plus facile de se faire soigner, 65% que la CMU permet de se soigner plus tôt, avant que le problème ne s'aggrave.

avec toutefois quelques difficultés

Une partie des personnes interrogées fait état de difficultés dans les relations avec les professionnels de santé, liées au statut de bénéficiaire lui-même ou à l'attitude des professionnels de santé.

Ces difficultés peuvent revêtir différentes formes, soit la gêne éprouvée à indiquer sa qualité de bénéficiaire à un professionnel de santé (19 %), soit l'impression de ne pas être traité aussi bien que les autres patients (14 %), l'expérience d'un refus de la part d'un médecin (14 %), ou encore le fait d'avoir dû avancer de l'argent ou payer en plus du tarif CMU (27 %).

La possibilité de choisir un professionnel de santé exerçant en ville plutôt que le recours à l'hôpital ou à un dispensaire concerne 38% des personnes mais 25 % seulement indiquent qu'elles ont modifié leur comportement dans ce sens. Dans les deux cas, les professionnels de santé les plus cités sont les médecins généralistes, les médecins spécialistes et les dentistes.

Enfin 30% des personnes interrogées indiquent qu'il y a encore des soins qu'elles ne peuvent effectuer en raison du reste à charge qui demeure trop important. Les types de soins les plus souvent cités sont les prothèses dentaires et l'optique.

Tableau IV-1 Depuis que vous êtes à la CMU, du point de vue financier

	ex AMD	nouveau	ensemble
vous trouvez qu'il est plus facile de vous faire soigner	68%	74%	69%
vous trouvez qu'il est aussi facile de vous faire soigner	30%	24%	29%
vous trouvez qu'il est moins facile de vous faire soigner	2%	3%	2%
total	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Pour les personnes trouvant qu'il est plus facile de se faire soigner

Tableau IV-2 Pour quelle(s) raison(s)

	ex AMD	nouveau	ensemble
vous n'avez pas besoin d'avancer d'argent et d'attendre les remboursements	88%	91%	89%
certains soins sont maintenant gratuits	44%	44%	44%
vous êtes mieux couverts pour certains soins	23%	18%	21%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau IV-3 Y a-t-il des soins que vous ne pouvez pas effectuer parce qu'il resterait à votre charge des sommes trop importantes à payer ?

	ex AMD	nouveau	ensemble
oui	32%	27%	30%
non	68%	73%	70%
total	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau IV-4 Pour quels soins ?

	ex AMD	nouveau	ensemble
soins dentaires	27%	27%	27%
prothèses dentaires	43%	48%	44%
orthodontie	4%	5%	4%
optique	41%	39%	40%
consultation de généraliste	1%	1%	1%
consultation de spécialiste	5%	7%	6%
actes d'auxiliaires médicaux	6%	1%	5%
médicaments, pansements	2%	3%	2%
appareillages	6%	1%	5%
analyses médicales	2%	2%	2%
radio	1%	1%	1%
autres	10%	7%	9%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau IV-5 Depuis que vous êtes à la CMU, diriez-vous que vous êtes...

ex AMD

	mieux couvert	moins bien couvert	rien changé	nsp	pas concerné	total
Soins dentaires	41%	2%	28%	14%	15%	100%
Prothèse dentaire	22%	4%	18%	17%	38%	100%
Orthodontie	6%	1%	9%	12%	71%	100%
Optique	25%	4%	20%	18%	33%	100%
Consultation généraliste	50%	1%	40%	2%	6%	100%
Consultation spécialiste	45%	1%	31%	6%	18%	100%
Soins d'auxiliaires médicaux	25%	2%	21%	11%	41%	100%
Médicaments et pansements	49%	2%	37%	4%	9%	100%
Appareillages	6%	2%	7%	8%	77%	100%
Analyses	42%	1%	31%	7%	20%	100%
Radio	37%	0%	30%	7%	27%	100%
Autres soins	27%	0%	24%	16%	33%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

nouveaux

	mieux couverts	moins bien couvert	rien changé	nsp	pas concerné	total
Soins dentaires	47%	2%	17%	17%	18%	100%
Prothèse dentaire	22%	2%	10%	24%	42%	100%
Orthodontie	9%	0%	4%	14%	73%	100%
Optique	26%	3%	14%	19%	38%	100%
Consultation généraliste	59%	0%	29%	5%	7%	100%
Consultation spécialiste	45%	1%	19%	11%	24%	100%
Soins d'auxiliaires médicaux	27%	0%	11%	16%	45%	100%
Médicaments et pansements	56%	1%	24%	5%	13%	100%
Appareillages	7%	0%	4%	10%	79%	100%
Analyses	36%	0%	19%	12%	33%	100%
Radio	36%	0%	17%	13%	34%	100%
Autres soins	24%	0%	13%	19%	44%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

ensemble ex AMD+nouveaux

	mieux couverts	moins bien couvert	rien changé	nsp	pas concerné	total
Soins dentaires	43%	2%	25%	15%	16%	100%
Prothèse dentaire	22%	4%	16%	19%	39%	100%
Orthodontie	7%	1%	7%	13%	72%	100%
Optique	26%	4%	14%	19%	37%	100%
Consultation généraliste	53%	1%	37%	3%	6%	100%
Consultation spécialiste	45%	1%	28%	7%	20%	100%
Soins d'auxiliaires médicaux	26%	1%	19%	12%	42%	100%
Médicaments et pansements	51%	1%	33%	4%	10%	100%
Appareillages	7%	1%	6%	8%	77%	100%
Analyses	40%	1%	28%	8%	23%	100%
Radio	36%	0%	26%	8%	29%	100%
Autres soins	26%	0%	21%	17%	36%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau IV-6 Quand vous avez un nouveau problème de santé, le fait d'être à la CMU vous permet-il de vous faire soigner plutôt, avant que le problème ne s'aggrave

	ex AMD	nouveau	ensemble
oui	63%	70%	65%
non	37%	30%	35%
total	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau IV-7 A votre avis, le fait d'être à la CMU vous donne-t-il plus de possibilités pour choisir un médecin ou un autre professionnel de santé qui a un cabinet en ville, au lieu d'aller dans un centre de santé gratuit, un dispensaire ou à l'hôpital ?

	ex AMD	nouveau	ensemble
oui	38%	37%	38%
non	50%	51%	50%
nsp	12%	11%	12%
total	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau IV-8 Pour quel professionnel de santé ?

	ex AMD	nouveau	ensemble
médecin généraliste	71%	65%	69%
médecin spécialiste	67%	68%	67%
dentiste	43%	49%	45%
infirmière, kinésithérapeute	19%	18%	19%
autre auxiliaire médical	10%	12%	11%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau IV-9 En pratique, depuis que vous êtes à la CMU, avez-vous effectué ou fait effectuer des soins chez un médecin ou un autre professionnel de santé exerçant en ville, alors qu'auparavant, pour ces soins, vous seriez allé dans un centre de santé gratuit, dans un dispensaire ou à l'hôpital ?

	ex AMD	nouveau	ensemble
oui	26%	20%	24%
non	71%	78%	73%
nsp	3%	2%	3%
total	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau IV-10 Pour quel type de soins ?

	ex AMD	nouveau	ensemble
consultation de généraliste	65%	62%	64%
consultation de spécialiste	57%	38%	52%
soins dentaires	33%	42%	35%
actes d'auxiliaires médicaux	11%	8%	10%
analyses	20%	18%	19%
radio	19%	17%	18%
autres	4%	0%	3%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau IV-11 Vous est-il arrivé de trouver gênant d'indiquer à un professionnel de santé que vous êtes à la CMU ?

	ex AMD	nouveau	ensemble
oui	18%	22%	19%
non	81%	75%	80%
nsp	0%	3%	1%
total	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau IV-12 De quel type de professionnel de santé s'agit-il ?

	ex AMD	nouveau	ensemble
médecin généraliste	32%	55%	39%
médecin spécialiste	64%	53%	61%
dentiste	40%	35%	39%
pharmacien	28%	35%	30%
autres	5%	7%	6%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau IV-13 Depuis que vous êtes à la CMU, vous est-il arrivé d'avoir à avancer de l'argent ou à payer en plus du tarif CMU pour vous faire soigner?

	ex AMD	nouveau	ensemble
oui	26%	30%	27%
non	72%	67%	70%
nsp	2%	3%	2%
total	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau IV-14 Chez quel professionnel de santé ?

	ex AMD	nouveau	ensemble
médecin généraliste	11%	15%	13%
médecin spécialiste	29%	30%	29%
dentiste	16%	19%	17%
opticien	36%	31%	35%
autres	30%	27%	29%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau IV-15 Vous est-il arrivé qu'un médecin refuse de vous recevoir ou de vous revoir parce que vous êtes à la CMU ?

	ex AMD	nouveau	ensemble
oui	16%	11%	14%
non	81%	82%	82%
n'a jamais consulté	3%	7%	4%
total	100%	100%	100%

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Tableau IV-16 Dans vos relations avec les professionnels de santé, diriez-vous que...

	ex AMD	nouveau	ensemble
vous avez l'impression d'être considéré comme les autres patients (1)	82%	82%	82%
vous avez l'impression de ne pas être aussi bien traité que les autres patients (1)	15%	10%	14%
n'a jamais consulté	3%	8%	5%
total	100%	100%	100%

(1) qui ne sont pas à la CMU

Source : Enquête auprès des bénéficiaires de la CMU-DREES-NOVEMBRE 2000

Liste des tableaux

Tableau I-1 Répartition des ménages selon le nombre de personnes	17
Tableau I-2 Répartition des ménages selon le nombre de bénéficiaires de la CMU	17
Tableau I-3 Répartition des ménages selon la composition	17
Tableau I-4 Répartition des ménages selon le type de ménage	17
Tableau I-5 Répartition des ménages selon le type de ménage et la composition.....	18
Tableau I-6 Répartition des ménages selon l'âge de la personne de référence	18
Tableau I-7 Répartition des ménages selon le sexe de la personne de référence	18
Tableau I-8 Répartition des ménages selon le statut d'emploi de la personne de référence	18
Tableau I-9 Répartition des ménages selon le statut d'emploi de la personne de référence par type de ménage.....	19
Tableau I-10 Répartition des ménages selon le statut d'emploi de la personne de référence et du conjoint.....	20
Tableau I-11 Répartition des ménages selon la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence.....	20
Tableau I-12 Répartition des ménages selon le type de logement.....	20
Tableau I-13 Hébergement collectif	20
Tableau I-14 Logement ordinaire	21
Tableau I-15 Ancienneté d'occupation du logement actuel	21
Tableau I-16 Raisons du déménagement pour occupation de moins de 6 mois	21
Tableau I-17 Proportion de ménages ayant perçu au cours du mois	22
Tableau I-18 Répartition des ménages selon le revenu par unité de consommation.....	22
Tableau I-19 Répartition des bénéficiaires de la CMU selon le sexe.....	23
Tableau I-20 Répartition des bénéficiaires de la CMU selon l'âge.....	23
Tableau I-21 Répartition des bénéficiaires de la CMU	23
selon le lien avec la personne de référence	23
Tableau I-22 Répartition des bénéficiaires de la CMU selon le statut de l'emploi.....	24
Tableau I-23 Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon le nombre de personnes du ménage	24
Tableau I-24 Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon le nombre de bénéficiaires de la CMU du ménage	24
Tableau I-25 Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon la composition du ménage	25
Tableau I-26 Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon le type de ménage ..	25
Tableau I-27 Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon l'âge de la personne de référence	25
Tableau I-28 Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon le sexe de la personne de référence	25
Tableau I-29 Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon le statut d'emploi de la personne de référence.....	26
Tableau I-30 Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon le statut d'emploi de la personne de référence et du conjoint.....	26
Tableau I-31 Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon la catégorie socio- professionnelle de la personne de référence.....	26
Tableau I-32 Répartition des individus bénéficiaires de la CMU selon la perception du RMI par au moins l'un des membres du ménage	26
Tableau II-1 Comment avez vous été informé de la CMU ?	28
Tableau II-2 Protection complémentaire avant de bénéficier de la CMU	28

Tableau II-3	Pour bénéficier de la CMU complémentaire avez-vous du remplir vous-même ou un membre de votre foyer, un formulaire ?.....	28
Tableau II-4	Qui a rempli le formulaire ?	28
Tableau II-5	Qui a signé le formulaire ?	29
Tableau II-6	La personne qui a rempli le formulaire a été aidée par	29
Tableau II-7	Lieu où a été remis le formulaire	29
Tableau II-8	Remplissage du formulaire dans une caisse d'assurance maladie	29
Tableau II-9	Mode de transmission du formulaire à la caisse d'assurance maladie	30
Tableau II-10	Difficultés pour fournir les pièces justificatives	30
Tableau II-11	Pour quel type de pièces ?	30
Tableau II-12	Y a-t-il des pièces justificatives que vous n'avez pu fournir ?.....	30
Tableau II-13	Pour les pièces justificatives que vous n'avez pu fournir avez vous fait une attestation sur l'honneur ?	30
Tableau II-14	Pour remplir les formalités, vous ou une autre personne du foyer vous êtes déplacé	31
Tableau II-15	Les formalités pour bénéficier de la CMU complémentaire vous ont paru	31
Tableau II-16	Quel a été le délai entre le moment où vous avez rempli le formulaire et le moment où vous avez eu une attestation vous permettant de bénéficier de la CMU complémentaire ?	31
Tableau II-17	Quelle est l'option de gestion choisie pour la CMU complémentaire ?	31
Tableau II-18	Proportion de personnes pensant qu'elles ont été bien conseillées pour effectuer leur choix.....	32
Tableau II-19	Raison du choix de l'option caisse.....	32
Tableau II-20	Raison du choix de l'option organisme complémentaire.....	32
Tableau II-21	Consultation de la liste des organismes complémentaires avant d'effectuer le choix	32
Tableau II-22	Raisons du choix de cet organisme complémentaire (OC) en particulier	32
Tableau III-1	Proportion de ménages ayant renoncé à des soins	34
Tableau III-2	Proportion de ménages ayant commencé ou ayant l'intention de commencer des soins parmi les ménages ayant renoncé à des soins	34
Tableau III-3	Proportion de personnes ayant renoncé à des soins	35
Tableau III-4	Proportion de personnes ayant commencé ou ayant l'intention de commencer des soins parmi les personnes ayant renoncé à des soins	35
Tableau III-5	D'une manière générale quand vous avez un problème de santé tels que : fatigue, douleur, fièvre, gêne (pour les lunettes par exemple)...	36
Tableau III-6	Pour vous, en cas de problème de santé urgent, à qui vous adressez-vous le plus souvent ?	36
Tableau III-7	Le plus souvent, quand vous avez un problème de santé en dehors d'une urgence et que vous allez voir un médecin, à qui vous adressez-vous en premier ?.....	37
Tableau III-8	Pour un enfant, en cas de problème de santé urgent, à qui vous adressez-vous ?.	38
Tableau III-9	En règle générale, quand un de vos enfants a un problème de santé, en dehors d'une urgence et que vous allez voir un médecin, où vous adressez-vous en premier ?.	39
Tableau III-10	Proportion de ménages ayant renoncé à des soins selon la catégorie de bénéficiaire	40
Tableau III-11	Proportion de ménages ayant renoncé à des soins selon le type de ménage	41
Tableau III-12	Proportion de ménages ayant renoncé à des soins selon l'âge de la personne de référence	41

Tableau III-13 Proportion de ménages ayant renoncé à des soins selon le sexe de la personne de référence	42
Tableau III-14 Proportion de ménages ayant renoncé à des soins selon le statut d'emploi de la personne de référence	42
Tableau III-15 Proportion de ménages ayant renoncé à des soins selon la perception du RMI par au moins l'un des membres du ménage	43
Tableau III-16 Proportion de ménages ayant commencé des soins selon la catégorie de bénéficiaire	44
Tableau III-17 Proportion de ménages ayant commencé des soins selon le type de ménage ..	45
Tableau III-18 Proportion de ménages ayant commencé des soins selon l'âge de la personne de référence	45
Tableau III-19 Proportion de ménages ayant commencé des soins selon le sexe de la personne de référence	46
Tableau III-20 Proportion de ménages ayant commencé des soins selon le statut d'emploi de la personne de référence	46
Tableau III-21 Proportion de ménages ayant commencé des soins selon la perception du RMI par au moins l'un des membres du ménage	47
Tableau III-22 Proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins selon la catégorie de bénéficiaire.....	48
Tableau III-23 Proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins selon le type de ménage.....	49
Tableau III-24 Proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins selon l'âge de la personne de référence	49
Tableau III-25 Proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins selon le sexe de la personne de référence	50
Tableau III-26 Proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins.....	50
selon le statut d'emploi de la personne de référence.....	50
Tableau III-27 Proportion de ménages ayant l'intention de commencer des soins.....	51
selon la perception du RMI par au moins l'un des membres du ménage.....	51
Tableau III-28 Proportion de personnes ayant renoncé à des soins selon la catégorie de bénéficiaire	52
Tableau III-29 Proportion de personnes ayant renoncé à des soins selon l'âge.....	53
Tableau III-30 Proportion de personnes ayant renoncé à des soins selon le sexe.....	53
Tableau III-31 Proportion de personnes ayant renoncé à des soins selon le lien avec la personne de référence.....	54
Tableau III-32 Proportion de personnes ayant renoncé à des soins selon le statut d'emploi ...	54
Tableau III-33 Proportion de personnes ayant commencé des soins selon la catégorie de bénéficiaire	55
Tableau III-34 Proportion de personnes ayant commencé des soins selon l'âge.....	56
Tableau III-35 Proportion de personnes ayant commencé des soins selon le sexe.....	56
Tableau III-36 Proportion de personnes ayant commencé des soins selon le lien avec la personne de référence.....	57
Tableau III-37 Proportion de personnes ayant commencé des soins selon le statut d'emploi .	57
Tableau III-38 Proportion de personnes ayant l'intention de commencer des soins selon la catégorie de bénéficiaire.....	58
Tableau III-39 Proportion de personnes ayant l'intention de commencer des soins selon l'âge de la personne.....	59

Tableau III-40 Proportion de personnes ayant l'intention de commencer des soins selon le sexe	59
Tableau III-41 Proportion de personnes ayant l'intention de commencer des soins selon le lien avec la personne de référence.....	60
Tableau III-42 Proportion de personnes ayant l'intention de commencer des soins selon le statut d'emploi.....	60
Tableau IV-1 Depuis que vous êtes à la CMU, du point de vue financier	62
Tableau IV-2 Pour quelle(s) raison(s)	62
Tableau IV-3 Y a-t-il des soins que vous ne pouvez pas effectuer parce qu'il resterait à votre charge des sommes trop importantes à payer ?	62
Tableau IV-4 Pour quels soins ?	62
Tableau IV-5 Depuis que vous êtes à la CMU, diriez-vous que vous êtes.....	63
Tableau IV-6 Quand vous avez un nouveau problème de santé, le fait d'être à la CMU vous permet-il de vous faire soigner plutôt, avant que le problème ne s'aggrave.....	64
Tableau IV-7 A votre avis, le fait d'être à la CMU vous donne-t-il plus de possibilités	64
pour choisir un médecin ou un autre professionnel de santé qui a un cabinet en ville,	64
au lieu d'aller dans un centre de santé gratuit, un dispensaire ou à l'hôpital ?	64
Tableau IV-8 Pour quel professionnel de santé ?	64
Tableau IV-9 En pratique, depuis que vous êtes à la CMU, avez-vous effectué ou fait effectuer des soins chez un médecin ou un autre professionnel de santé exerçant en ville, alors qu'auparavant, pour ces soins, vous seriez allé dans un centre de santé gratuit, dans un dispensaire ou à l'hôpital ?	65
Tableau IV-10 Pour quel type de soins ?	65
Tableau IV-11 Vous est-il arrivé de trouver gênant d'indiquer à un professionnel de santé ... que vous êtes à la CMU ?	65
Tableau IV-12 De quel type de professionnel de santé s'agit-il ?	65
Tableau IV-13 Depuis que vous êtes à la CMU, vous est-il arrivé d'avoir à avancer de l'argent ou à payer en plus du tarif CMU pour vous faire soigner?	66
Tableau IV-14 Chez quel professionnel de santé ?	66
Tableau IV-15 Vous est-il arrivé qu'un médecin refuse de vous recevoir ou de vous revoir parce que vous êtes à la CMU ?	66
Tableau IV-16 Dans vos relations avec les professionnels de santé, diriez-vous que.....	66
Liste des tableaux	67